

8 juin 2017

COTECH SCoT CENTRE ARDECHE

Saint Laurent du Pape, 9H30



Ordre du jour

1/ Tourisme

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

1/ Tourisme



1/ Tourisme

Une destination touristique en construction, portée par la marque « Ardèche »

Proche de bassins émetteurs importants (Lyon, Grenoble, St Etienne, mais aussi PACA...), mais attirant aussi de nombreux touristes du nord de l'Europe, **l'économie de l'Ardèche repose en grande partie sur le tourisme.**

Une filière tourisme qui se construit en centre Ardèche depuis une vingtaine d'années ,sur la forte notoriété de l'Ardèche

Le Centre Ardèche s'est engagé dans cette voie, touché par le déclin industriel. Avec **5,6 millions de nuitées par an (21,8% des nuitées du département)**, il doit savoir tirer partie de la notoriété forte de l'Ardèche, de la dynamique méridionale et des projets supra territoriaux pour développer son attractivité et jouer de ses atouts naturels et patrimoniaux.

1/ Tourisme

Un territoire accessible grâce à sa situation géographique et des « portes d'entrée » sur tout son pourtour



Situé au cœur du département, le territoire du SCoT s'ouvre largement sur les secteurs voisins avec des **portes d'entrée** principales bien réparties sur tout son périmètre.

Même si près de **90% des touristes viennent en voiture**, la proximité de la gare TGV de Valence, à 30 minutes, donne néanmoins l'image d'une région non isolée, proche d'un centre urbain (Valence) offrant tous les services.

1/ Tourisme

Une clientèle touristique majoritairement française et familiale



La clientèle touristique du SCoT est majoritairement **française** (78%, proche de la moyenne ardéchoise 76%*)

Elle provient essentiellement de la région PACA, des départements voisins (Rhône, Drôme, Isère, Loire...) mais aussi de la région francilienne.

Les touristes étrangers viennent majoritairement des Pays-Bas (23,5% vs 30,5% Ardèche*), de Belgique (20% vs 24% Ardèche*), du Royaume Uni et de Suisse (11% vs 10% Ardèche*)

La clientèle est plutôt **familiale**, composée de jeunes adultes et de « majors ». 54% ont entre 35 et 54 ans contre 44 ans en moyenne en Ardèche.

Le SCoT connaît une **saisonnalité moins marquée** que dans le sud du département. Comme pour les autres secteurs du département, le pic de fréquentation demeure en haute saison juillet-août même s'il est moins net (57% vs 62% dans le sud et 60% Ardèche), mais le Centre Ardèche connaît une meilleure attractivité au printemps (31% vs 27% dans le sud et 29% Ardèche). **S'étalant davantage sur les ailes de saisons, cette fréquentation conforte la vie des villages toute l'année.**

1/ Tourisme

Une attractivité portée par son patrimoine

- Patrimoine naturel : les 500 000 visiteurs par an couramment avancés au Mont Gerbier de Jonc bénéficient au Centre Ardèche

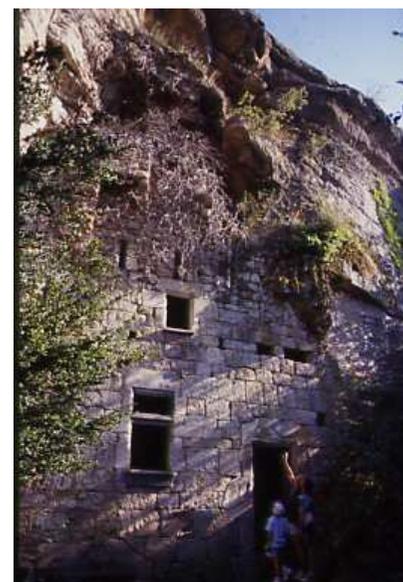
Quelques sites naturels de référence caractérisent le territoire : la vallée de l'Éyrieux et ses affluents, de l'Ouvèze, la réserve naturelle de l'île de Printegarde à La Voulte, les tourbières du plateau de St Agrève, les gorges du Doux, la vallée du Talaron, le Rocher de Courbières à St Pierreville, la Serre de la Roue à Châteauneuf-de-Vernoux, le Rocher de Rochebloine à Nozières, le belvédère de St Michel-de-Chabrillanoux, etc...



1/ Tourisme

Une attractivité portée par son patrimoine

La première activité de loisirs recherchée par les touristes est la « **randonnée** ». Plusieurs GR traverse le territoire (GR7 qui suit la ligne de partage des eaux, GR427 sur le balcon de l'Eyrieux, 42 et 420 sur le Haut Vivarais...) et une quarantaine de sentiers thématiques le sillonnent : Circuit de l'Oppidum à Chalencon, Sentier du Troubadour à Charmes, Grottes de la Jaubernie à Coux, Sentier du Centenaire à Intres, de la Réserve de Printegarde à La Voulte, du Bois Laville à Privas, des Cinq Sens à St Christol, des sentiers de l'eau aussi à Chanéac, Le Cheylard, St Fortunat, St Pierreville



1/ Tourisme

Une attractivité portée par son patrimoine

Engagé depuis plusieurs années sur la thématique de **l'itinérance**, le Centre Ardèche construit son offre en développant des « voies douces » aménagées, sécurisées, balisées, qui se pratiquent à pied, à vélo ou à cheval. Toujours prétexte à la découverte du patrimoine naturel et culturel, la voie douce de l'Eyrieux « la Dolce Via[®] » et la voie douce de la Payre sont le fruit de la reconversion d'anciennes voies ferrées. Dans des sites d'exception, reliant d'autres itinéraires comme la Via Rhôna[®], mais aussi pédestres, routiers, ferroviaires.... ces nouvelles voies ouvrent de nouvelles perspectives au tourisme centre ardéchois.



1/ Tourisme

Une attractivité portée par son patrimoine

Le Centre Ardèche est aussi un territoire de pratique du **vélo** : vélo tout terrain et tout chemin et cyclotourisme. Plusieurs maillages sont organisés sur l'ensemble du SCoT. Un Espace VTT existe au Pays du Cheylard, proposant un Tour de pays de 126km, et 320km de circuits ouverts à tous. La pratique du cyclo est très présente. L'ADT développe la labellisation « accueil vélo ». Dans les traces de la célèbre course « L'Ardéchoise » qui rassemble plus de 15000 passionnés tous les ans



1/ Tourisme

Une attractivité portée par son patrimoine

Plusieurs sites de baignades et d'activités liées à l'eau en milieu naturel, aménagés et sécurisés, se répartissent sur le territoire du SCoT : les **plans d'eau** d'Arcens, de Chambaud au Cheylard, de Rochepaule, de la Gandole à Dornas, de St Martin-de-Valamas, de La Chapelle-sous-Chanéac, de la Neuve à Lyas, les **plages** de Retourtour à Lamastre, des Salins à Désaignes, du Doux à La Bâtie d'Andaure, de Chauvert aux Ollières-sur-Eyrieux, de Fontugne à St Sauveur de Montagut, les **lacs** de Devesset et aux Ramiers à Vernoux-en-Vivarais. Ces sites font partie intégrante de l'offre du Centre Ardèche et contribue sensiblement à son attractivité.



1/ Tourisme

Une attractivité portée par son patrimoine

Plusieurs prestataires proposent des **activités de loisirs liés à l'eau** tels que le canoé-kayak, randonnée aquatique, paddle aux Ollières, du canyoning à St Pierreville, de la voile au lac de Devesset, parc aventure au dessus de l'Eyrieux à St Michel-de-Chabrillanoux...



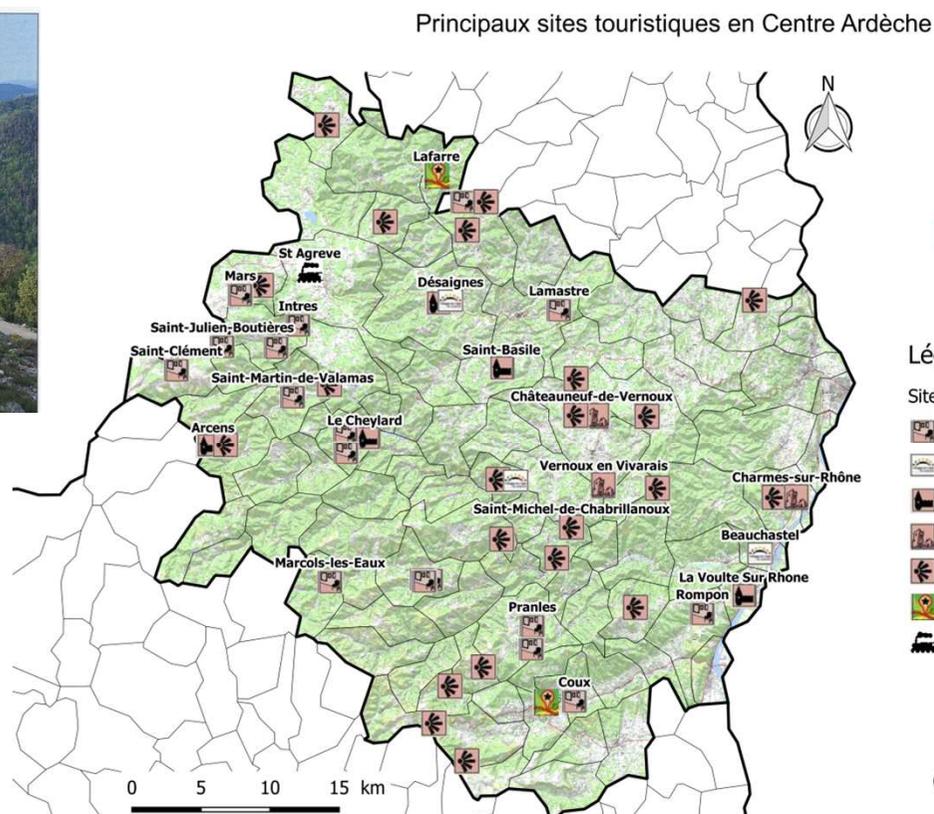
Cette nature préservée et valorisée constitue l'atout majeur - « le fond de commerce » - du territoire. Chaque année, de nombreuses manifestations, du printemps à l'automne, sont l'occasion de découverte du territoire et rencontrent un succès croissant auprès de la population et des visiteurs (Printemps de la randonnée, Marathon sur la Dolce Via, Triathlon de Lamastre, Raid VTT, Trail de l'Ardèche...)

1/ Tourisme

Châteaux, moulinages, villages de caractère : un patrimoine bâti remarquable



La Tourette à Vernoux



Légende

- Sites touristiques
- Musées et sites touristiques
- Villages de caractère
- Châteaux ouverts à la visite
- Ruines et vestiges
- Belvédères et points de vue
- Sites remarquables
- Trains touristiques et vélorails



Réalisation : Syndicat Mixte Centre Ardèche



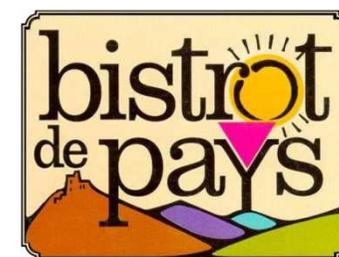
Document de travail

1/ Tourisme

Un agritourisme porté par un tissu rural vivant

Plusieurs **AOP** sur le SCoT: la châtaigne d'Ardèche, le Picodon, le Fin Gras du Mézenc, la Violine de Borée.

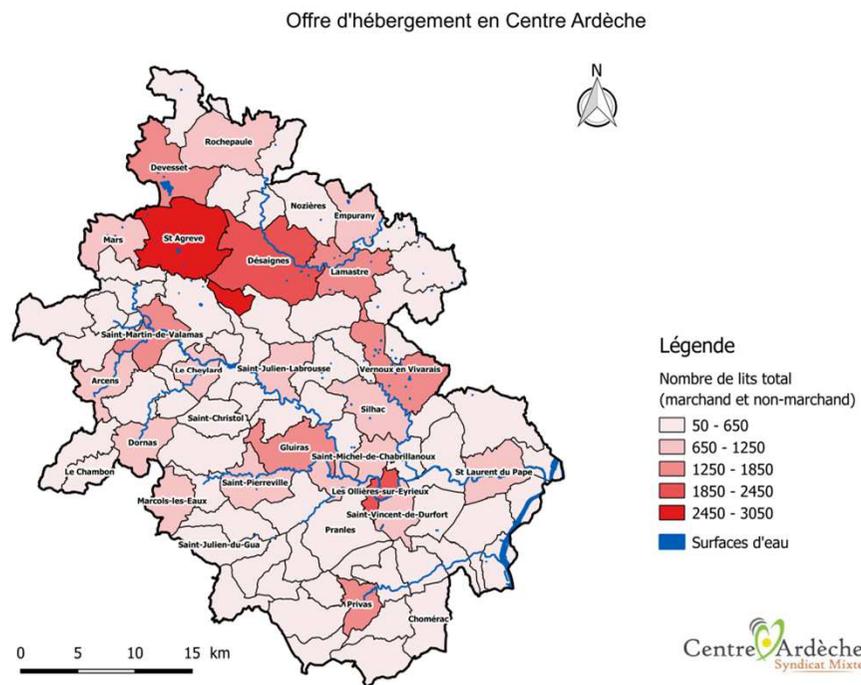
Les **produits du terroir** sont valorisés dans de nombreux **restaurants** (1 chef étoilé à Charmes-sur-Rhône, labellisés « Goûtez l'Ardèche » ou « Toqués d'Ardèche » à Privas, St Agrève, Chalencon, Gluiras, Lamastre, Le Cheylard, St Pierreville, de **Bistrots de Pays** (St André-en-Vivarais, St Jeure-d'Andaure, Mars, St Michel-de-Chabrillanoux), de commerçants, de boutiques de **producteurs** (Beauchastel, Chateauneuf-de-Vernoux, Désaignes, Lamastre, La Voulte, Mars, Privas, St Agrève, Le Cheylard, Vernoux, St Michel-de-Chabrillanoux, St Martin-de-Valamas etc... ou directement en vente à la **ferme**.



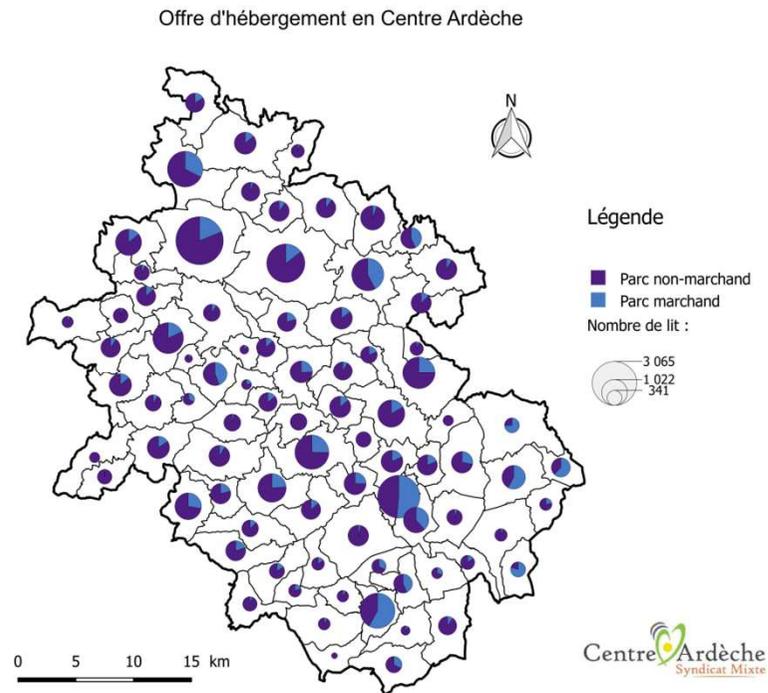
1/ Tourisme

Un parc d'hébergement caractérisé par une forte part de résidences secondaires

51 000 lits touristiques dont 77% en résidences secondaires



Source des données : ADT ; Réalisation : Syndicat Mixte Centre Ardèche



Source des données : ADT ; Réalisation : Syndicat Mixte Centre Ardèche

1/ Tourisme

Des « lits marchands » essentiellement en hôtellerie de plein air

1^{er} mode d'hébergement marchand, l'hôtellerie de plein air représente 12% du parc d'hébergement du territoire. Pour autant, la capacité d'accueil en camping est nettement en retrait par rapport à l'offre départementale (12% vs 24% sur le département).

C'est en vallée de l'Eyrieux que se situent les plus grosses structures d'hôtellerie de plein air installés depuis plusieurs années : Les Ollières-sur-Eyrieux, St Vincent-de-Durfort. Privas et dans les bourgs centres -Gluiras, Lamastre, Le Cheylard... - comptent aussi des établissements de bon niveau.



1/ Tourisme

Des « lits marchands » essentiellement en hôtellerie de plein air

Les hébergements collectifs sont nettement sous-représentés dans l'offre du territoire du Scot (1,1% vs 4,9% en Ardèche). La principale cause de ces écarts étant la présence d'une offre très importante de campings, résidences de tourisme et villages vacances en sud Ardèche.

La pression touristique est beaucoup plus faible sur le territoire du Scot Centre Ardèche que sur l'ensemble du département : 77,8 lits pour 100 habitants et 38 lits/km² vs 87,4 lits pour 100 hab. et 52 lits/km² en moyenne en Ardèche.

Les Blés d'Or à Chalencon



1/ Tourisme

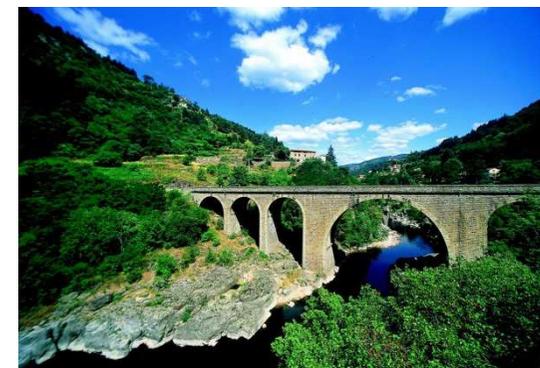
Un enjeu économique fort pour le Centre Ardèche

Un poids économique qui compte de plus en plus

Le tourisme génère 600 millions d'euros de retombées économique pour l'Ardèche.

112,2 M€ soit 18,7% des retombées départementales pour le Centre Ardèche

Le panier moyen (dépense moyenne/pers/jour) est de **30,3€ en Centre Ardèche** (vs 33,1€/moy.dép. et 42,2€ en APS). Il est noté une progression du panier moyen à l'échelle départementale.



1/ Tourisme

Un enjeu économique fort pour le Centre Ardèche

La **Dolce Via**[®], un atout majeur pour la mise en tourisme du territoire



Pour la pratique du vélo, on constate une hausse de la fréquentation aux 3 points de comptages de + 24% aux Ollières entre 2015 et 2016, + 42% au Pont Chervil et + 30% au Cheylard (source ADT/Comité d'itinéraire 2016)

La **voie douce de la Payre** est une autre voie douce qui emprunte elle aussi une ancienne voie ferrée. Elle relie Le Pouzin à Chomérac sur 8km. Ce projet rejoindra à terme Privas.

La **Via Rhône** longe le territoire du SCoT sur toute sa frange orientale, reliant la Dolce Via à La Voulte et la voie douce de la Payre au Pouzin.



1/ Tourisme

Un enjeu économique fort pour le Centre Ardèche

3 Offices de tourisme intercommunaux sur le SCoT



- L'Office de tourisme Privas Centre Ardèche regroupe Privas, La Voulte, Les Ollières, Vernoux et les bureaux de Beauchastel, Chalencon, St Sauveur-de-Montagut
- L'Office de tourisme Ardèche Hautes Vallées rassemble Le Cheylard, St Martin-de-Valamas, St Pierreville et St Agrève,
- L'Office de tourisme du pays de Lamastre s'est regroupé avec l'OT de Désaignes.

Chaque intercommunalité a choisi sa stratégie touristique (études, plan de communication...) et son organisation selon ses compétences.

1/ Tourisme

Des partenariats stratégiques avec les territoires voisins ardéchois, le PNR et le département



- Le réseau Bistrot de Pays® s'est étendu au Centre Ardèche et à l'Ardèche Verte depuis 2014
- Les géosites/Label UNESCO Géopark tel que le Rocher de Brion à Jaunac ou le volcan de Chirouse à Creyseilles
- Le SCoT Centre Ardèche inscrit sa politique touristique dans la Stratégie de développement « Ardèche Tourisme Horizon 2020 » du **Conseil Départemental** mis en œuvre par son Agence de Développement touristique.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

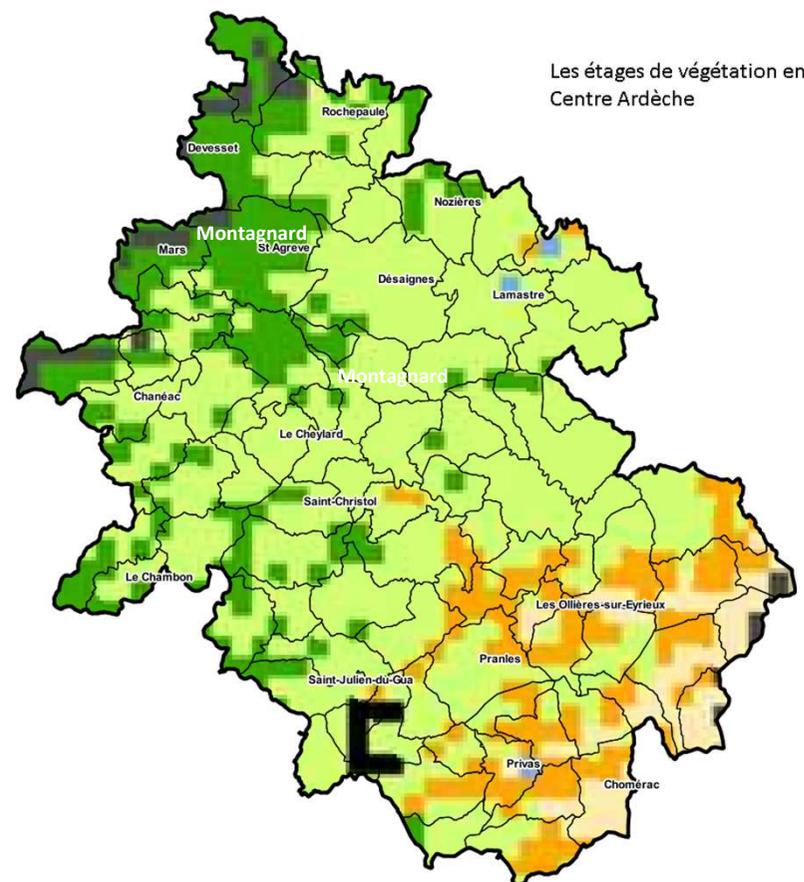
La flore

En fonction de la **situation géographique**, des **influences climatiques**, des **reliefs** et du **sol**, l'on trouve plusieurs séries de végétation naturelle, avec un cortège floristique propre. De la plaine à la montagne, l'on parle **d'étages de végétation**

Etages de végétation

- montagnard
- collinéen
- supraméditerranéen
- mesoméditerranéen

(Source: IPAMAC)



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Etage montagnard (800-1400m)



Saint-André-en-Vivarais, série de résineux

On y retrouve la série résineux.
Pin sylvestre versants sud,
sapin, hêtre versants
Plus froids, humides (ubac).
Présence du hêtre, zones non-exploitées (**landes à genets, myrtilles, noisetiers**)

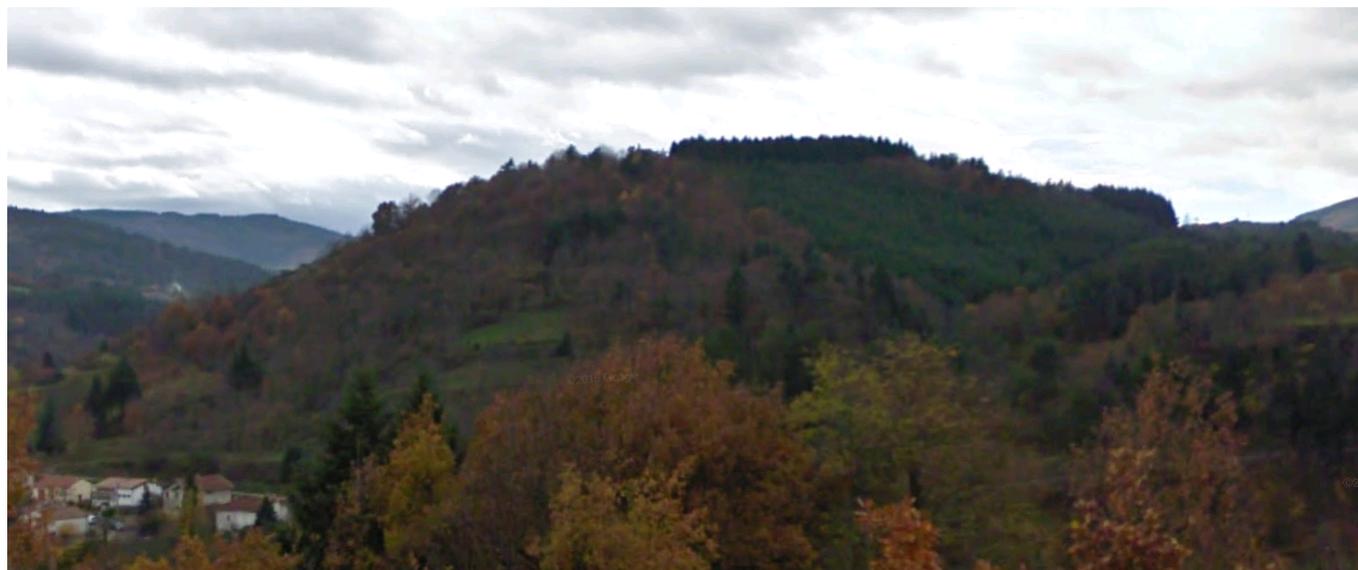
Mars



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Etage collinéen

Etage privilégié
du **châtaignier**,
Accompagné
série **chêne**
sessile, **pin**
sylvestre, **landes**
à **genets**,
callunes.
Bruyères et
fougères (ubac)



Silhac

Lamastre



Pranles



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Etage supra méditerranéen (400-600m)



Chomérac

On y retrouve la série **chêne Pubescent, pin sylvestre**.
Présence **vignes, vergers**
(vallée eyrieux, ouvèze, Doux)

Saint-Laurent-du-Pape



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

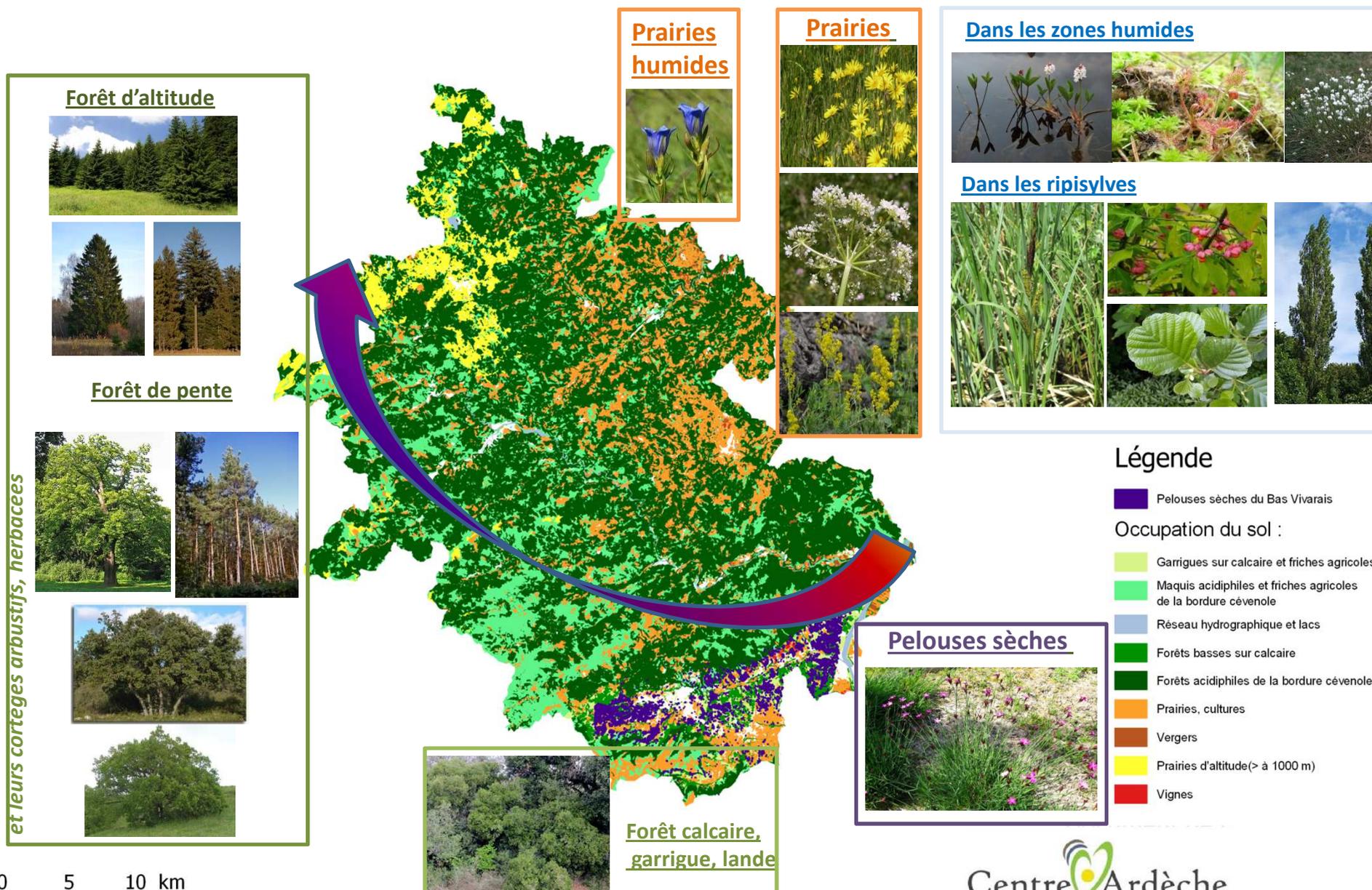
Etage mesoméditerranéen (jusqu'à 400m)



La Voûte

On y retrouve la série **chêne Vert, végétations basses** (garrigue, maquis, pelouses Sèches...)

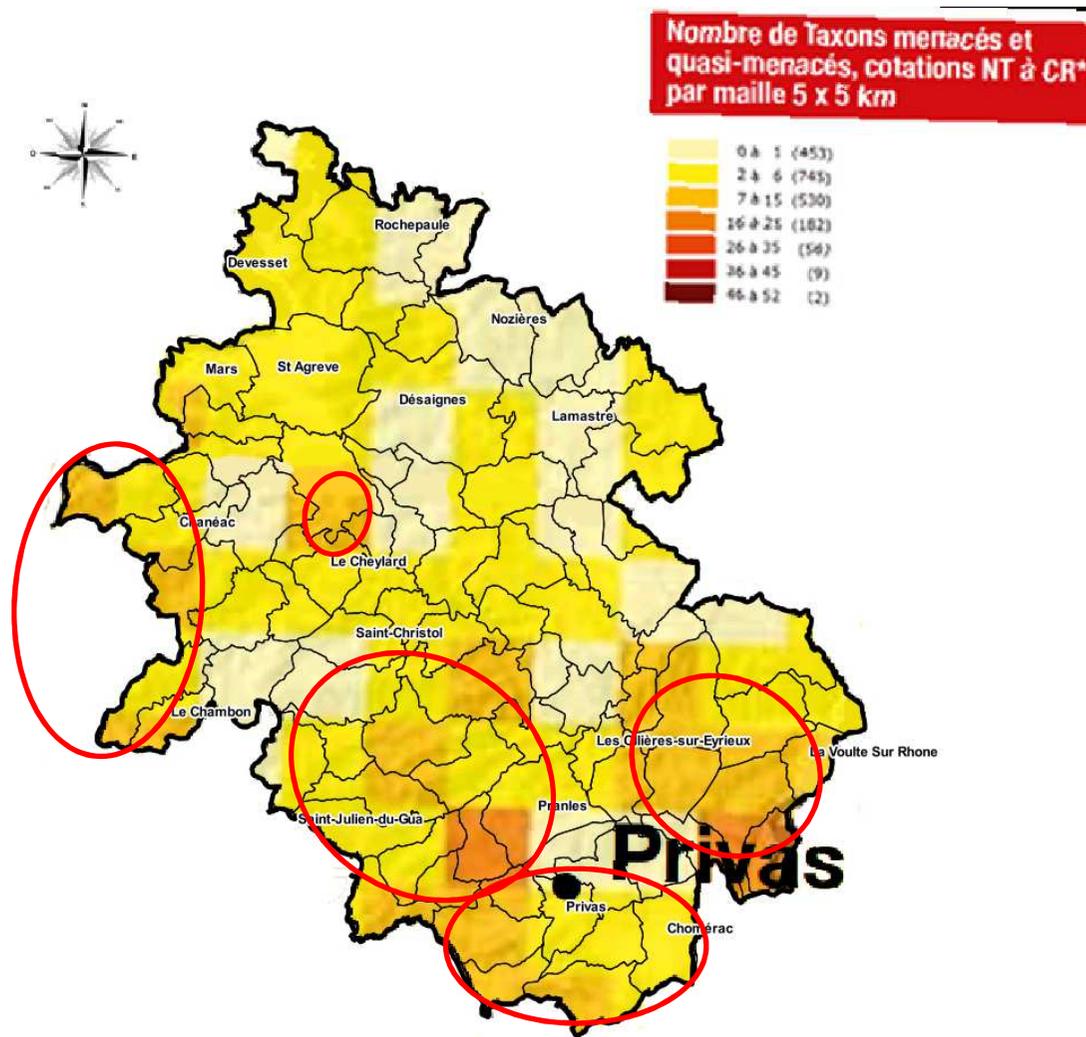
Répartition des espèces dans les grands types de milieux du territoire : la flore



0 5 10 km

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une flore riche et variée, mais menacée



A l'échelle du territoire Centre Ardèche, plus de 36.000 observations sont répertoriées. Ces observations permettent d'identifier la diversité des espèces présentes ainsi que des habitats qui les abritent.

2.147 taxons pour 1.934 espèces témoignent de la richesse patrimoniale du territoire.

Si la plupart des espèces sont aujourd'hui considérées comme ordinaires, on relève la présence de **52 espèces floristiques menacées de disparition** (classées CR/EN/VU)

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

La faune

83 250 données naturalistes sur le territoire du SCoT. Le groupe le plus représenté est l'avifaune avec plus de 68 000 données. **627 taxons (espèce) ou groupes taxonomiques (groupe d'espèces)** sont identifiés sur la zone d'étude.

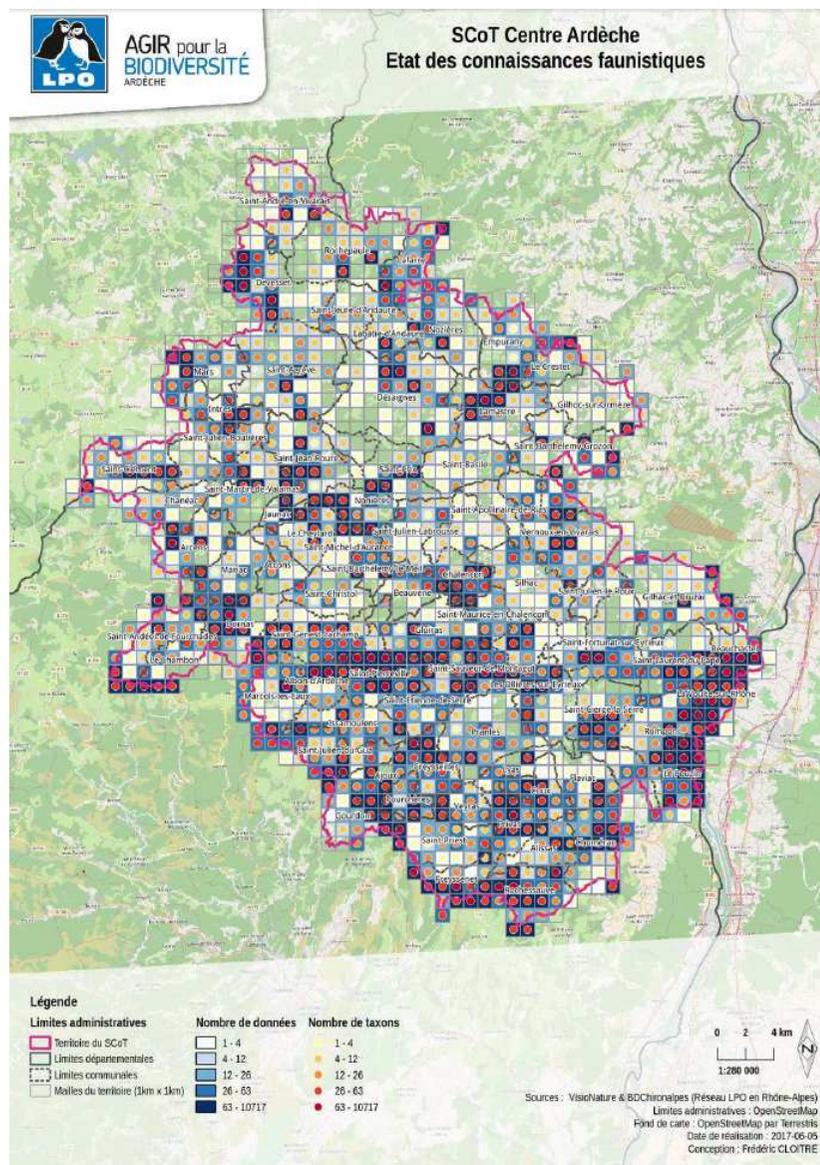
Au total, ce sont plus de **420 observateurs** qui contribuent à l'amélioration continue des connaissances sur le territoire du SCoT.

Base de données

- **faune-ardeche.org** pour les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens et les insectes (extraction du 28/05/2017) ;
- **BDchironalpes** pour les chiroptères (extraction du 31/12/2016).

**Inventaire confié à la LPO
(Ligue Pour la Protection des
Oiseaux) Ardèche**

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

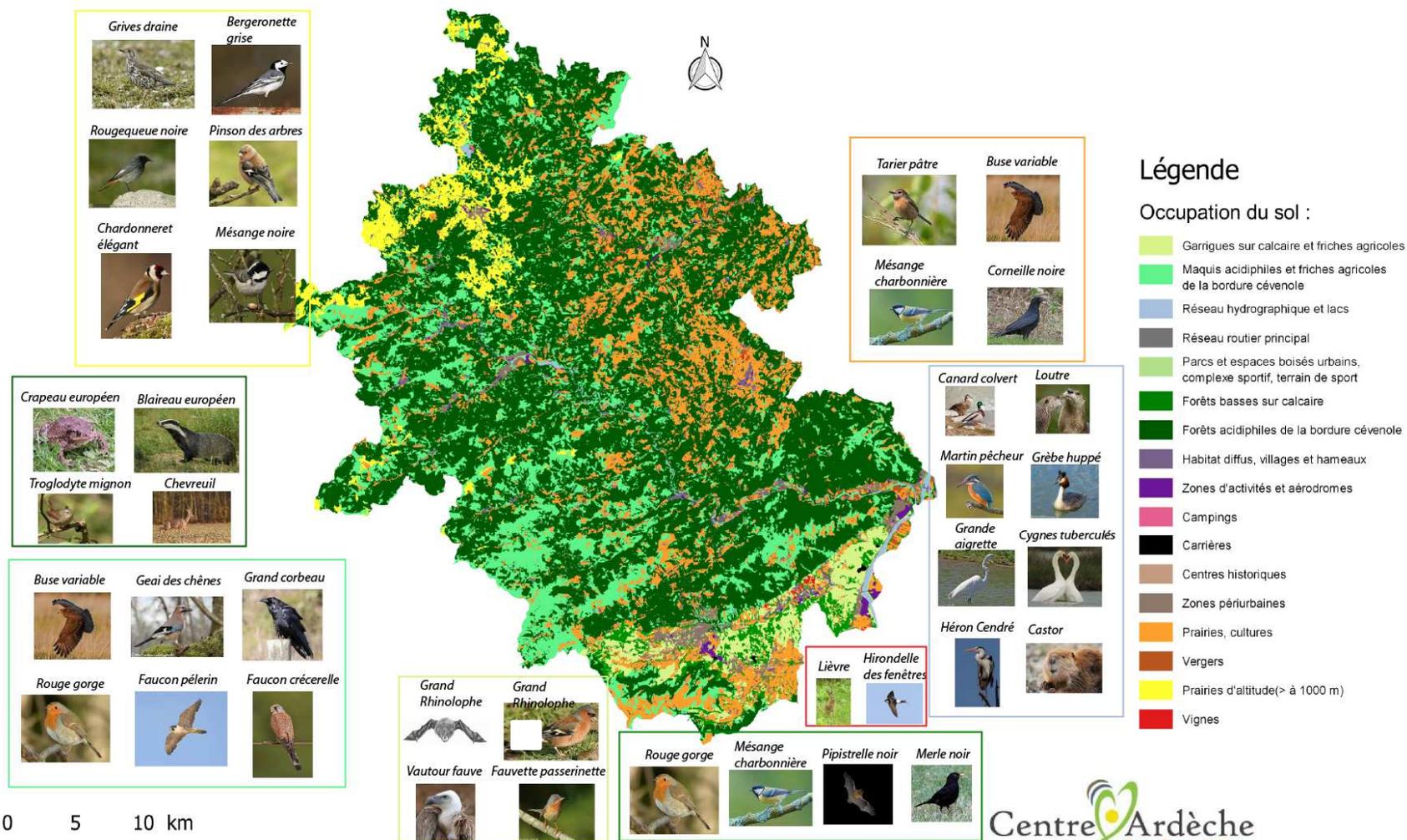


La **connaissance faunistique** de la zone d'étude peut être estimée comme **bonne** du point de vue **représentativité des espèces** présentes et **lacunaire** du point de vue connaissance de leur répartition.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Répartition des espèces dans les grands types de milieux du territoire : la faune

(Parmi les 10 taxons les plus observés)



Source des données : OCS 2011 ; Réalisation : SyMCA

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Amphibiens (liste non-exhaustive des espèces à enjeux)

Amphibiens								
Alyte accoucheur	Alytes obstetricans	1966/2017 160 occ. Sédentaire	Oui	Annexe IV	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Crapaud calamite	Epidalea calamita	2000/2013 12 occ. Sédentaire	Oui	Annexe IV	-	Quasi menacée	-	oui
Crapaud commun ou épineux	Bufo bufo / spinosus	1964/2017 581 occ. Sédentaire	Oui	-	Annexe III	Quasi menacée	-	-
Grenouille agile	Rana dalmatina	2009/2017 11 occ. Sédentaire	Oui	Annexe IV	-	Quasi menacée	-	-
Grenouille rousse	Rana temporaria	1966/2017 60 occ. Sédentaire	Oui	Annexe V	-	Quasi menacée	-	-
Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	1994/2016 17 occ. Sédentaire	Oui	-	Annexe III	Quasi menacée	-	-
Salamandre tachetée	Salamandra salamandra	1967/2017 506 occ. Sédentaire	Oui	-	Annexe III	Quasi menacée	-	-
Sonneur à ventre jaune	Bombina variegata	1977/2017 83 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	Vulnérable	Vulnérable	oui
Triton alpestre	Ichthyosaura alpestris	2011/2012 4 occ. Sédentaire	Oui	-	Annexe III	Vulnérable	-	oui

*Sonneur
À ventre jaune*



Triton alpestre



Grenouille rousse



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Chiroptères (liste non-exhaustive des espèces à enjeux)

Chiroptères								
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1951/2015 32 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1945/2015 216 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	En danger	Quasi menacée	oui
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1978/2015 77 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	En danger	Vulnérable	oui
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1991/2014 26 occ. Sédentaire	Oui	Annexe IV	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	1978/2015 36 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	2009/2015 23 occ. Sédentaire	Oui	Annexe IV	-	Quasi menacée	-	-
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1980/2015 22 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	Vulnérable	Quasi menacée	-

Murin cappacini



Murin à moustache



Grand murin



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Odonates (liste non-exhaustive des espèces à enjeux)

Odonates								
Agrion de Mercure	Coenagrion mercuriale	2013/2017 10 occ. Sédentaire	Oui	Annexe II	Annexe II	Préoccupation mineure	En danger	oui
Cordulégastre bidenté	Cordulegaster bidentata	2012/2016 10 occ. Sédentaire	Non	-	-	Quasi menacée	Vulnérable	oui
Gomphe à pattes noires	Gomphus vulgatissimus	2014/2017 4 occ. Sédentaire	Non	-	-	Quasi menacée	Préoccupation mineure	-
Gomphe semblable	Gomphus simillimus	2014/2014 1 occ. Sédentaire	Non	-	-	Vulnérable	Préoccupation mineure	-
Ischnure naine	Ischnura pumilio	2015/2016 2 occ. Sédentaire	Non	-	-	Préoccupation mineure	Quasi menacée	-
Leste fiancé	Lestes sponsa	2012/2016 7 occ. Sédentaire	Non	-	-	Quasi menacée	Préoccupation mineure	-
Macromie splendide	Macromia splendens	2011/2016 13 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	Vulnérable	Vulnérable	-
Onychogomphe à crochets	Onychogomphus uncatatus	2014/2014 1 occ. Sédentaire	Non	-	-	Quasi menacée	Préoccupation mineure	-
Oxycordulie à corps fin	Oxygastra curtisii	2014/2016 15 occ. Sédentaire	Oui	Annexes II & IV	Annexe II	Vulnérable	Vulnérable	-
Sympétrum jaune	Sympetrum flaveolum	2014/2014 1 occ. Sédentaire	Non	-	-	Quasi menacée	Quasi menacée	-

Leste fiancé



Agrion de Mercure



Gomphe semblable



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Reptiles (liste non-exhaustive des espèces à enjeux)

Reptiles								
Coronelle girondine	Coronella girondica	2009/2016 24 occ. Sédentaire	Oui	-	Annexe III	Quasi menacée	-	-
Coronelle lisse	Coronella austriaca	2010/2013 2 occ. Sédentaire	Oui	Annexe IV	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Lézard des souches	Lacerta agilis	2013/2013 2 occ. Sédentaire	Oui	Annexe IV	Annexe II	Vulnérable	-	-
Lézard ocellé	Timon lepidus	2008/2017 39 occ. Sédentaire	Oui	-	Annexe II	En danger	Vulnérable	oui
Lézard vivipare	Zootoca vivipara	2004/2014 5 occ. Sédentaire	Oui	-	Annexe III	Quasi menacée	-	-

Coronelle lisse



Lézard vivipare



Lézard des souches



Coronelle girondine



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Oiseaux (liste non-exhaustive)

Faune à enjeu observée sur le territoire d'étude								
Nom français	Nom scientifique	Première et dernière année d'observation, nombre d'observations et statut biologique	Communes	Protection réglementaire	Natura 2000	Liste rouge régionale (nicheurs ou sédentaires) lorsque défavorable	Liste rouge nationale (nicheurs ou sédentaires) lorsque défavorable	Espèce déterminante « Trame verte et bleue »
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	1996/2017 264 occ. Nicheur certain	Oui	Annexe I	Annexe II	Vulnérable	Vulnérable	-
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	1988/2017 182 occ. Nicheur certain	Oui	Annexe I	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	1985/2017 431 occ. Nicheur certain	Non	-	Annexe III	Vulnérable	-	-
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	1963/2017 508 occ. Nicheur certain	Oui	Annexe I	Annexe III	Vulnérable	-	-
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	1985/2017 112 occ. Nicheur certain	Oui	-	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	2008/2017 11 occ. Nicheur probable	Oui	Annexe I	Annexe II	En danger critique d'extinction	Quasi menacée	-
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1985/2017 349 occ. Nicheur certain	Oui	Annexe I	Annexe II	Quasi menacée	-	-
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	1976/2017 262 occ. Nicheur certain	Oui	-	-	-	Vulnérable	-
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	1984/2017 169 occ. Nicheur possible	Oui	-	Annexe II	Vulnérable	-	-
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	1963/2017 393 occ. Nicheur certain	Oui	-	-	Vulnérable	Quasi menacée	-
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	2004/2017 54 occ. Nicheur certain	Oui	Annexe I	Annexe III	En danger	Vulnérable	-
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	1997/2017 60 occ. Nicheur certain	Oui	-	Annexe III	En danger	Quasi menacée	-



Guêpier
d'Europe

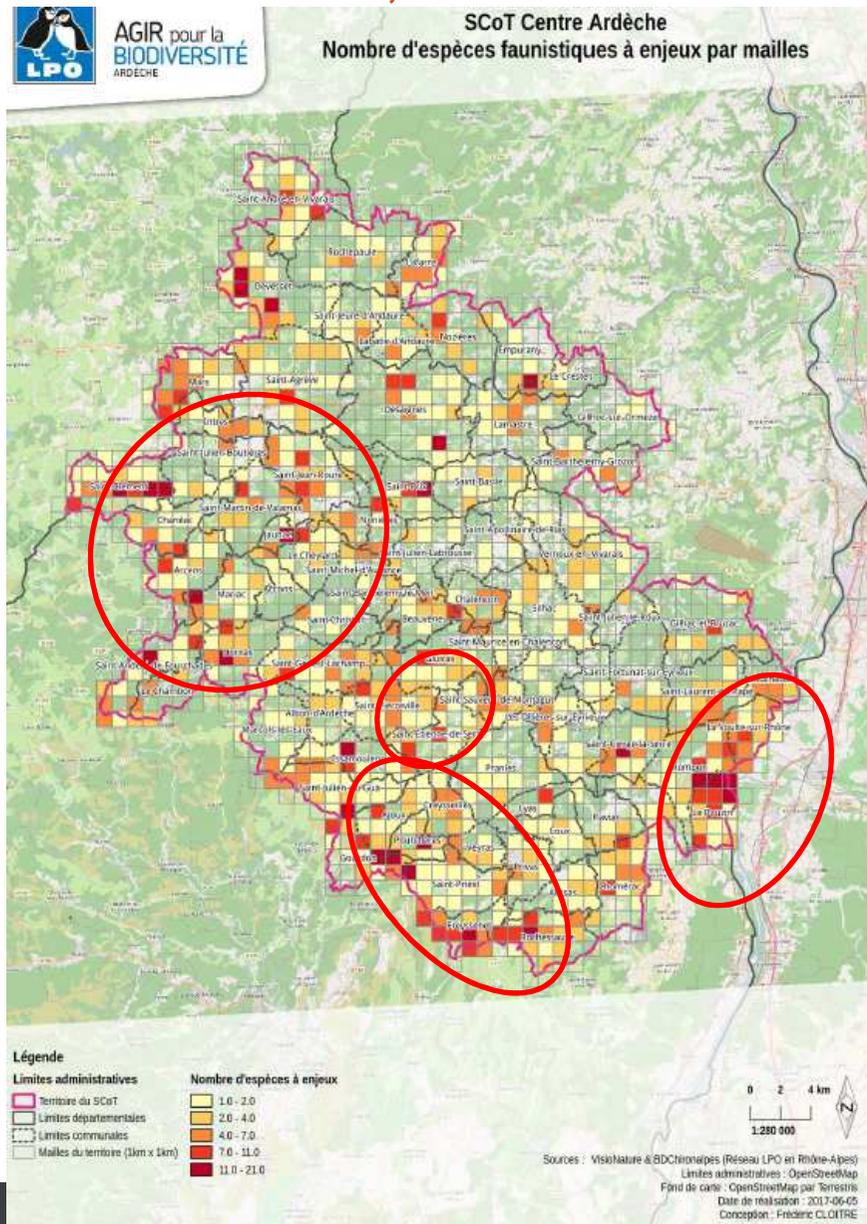
Aigle royal



Bruant des roseaux



2/ Biodiversité, trame verte et bleue



Sur les **640 taxons faunistiques** identifiés sur le territoire d'étude, **132 espèces** sont d'intérêt communautaire au titre de **Natura 2000** ou présentent un statut de **conservation défavorable** régionalement ou nationalement. Pour les oiseaux, cette approche n'a considérée que les espèces nicheuses du territoire.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

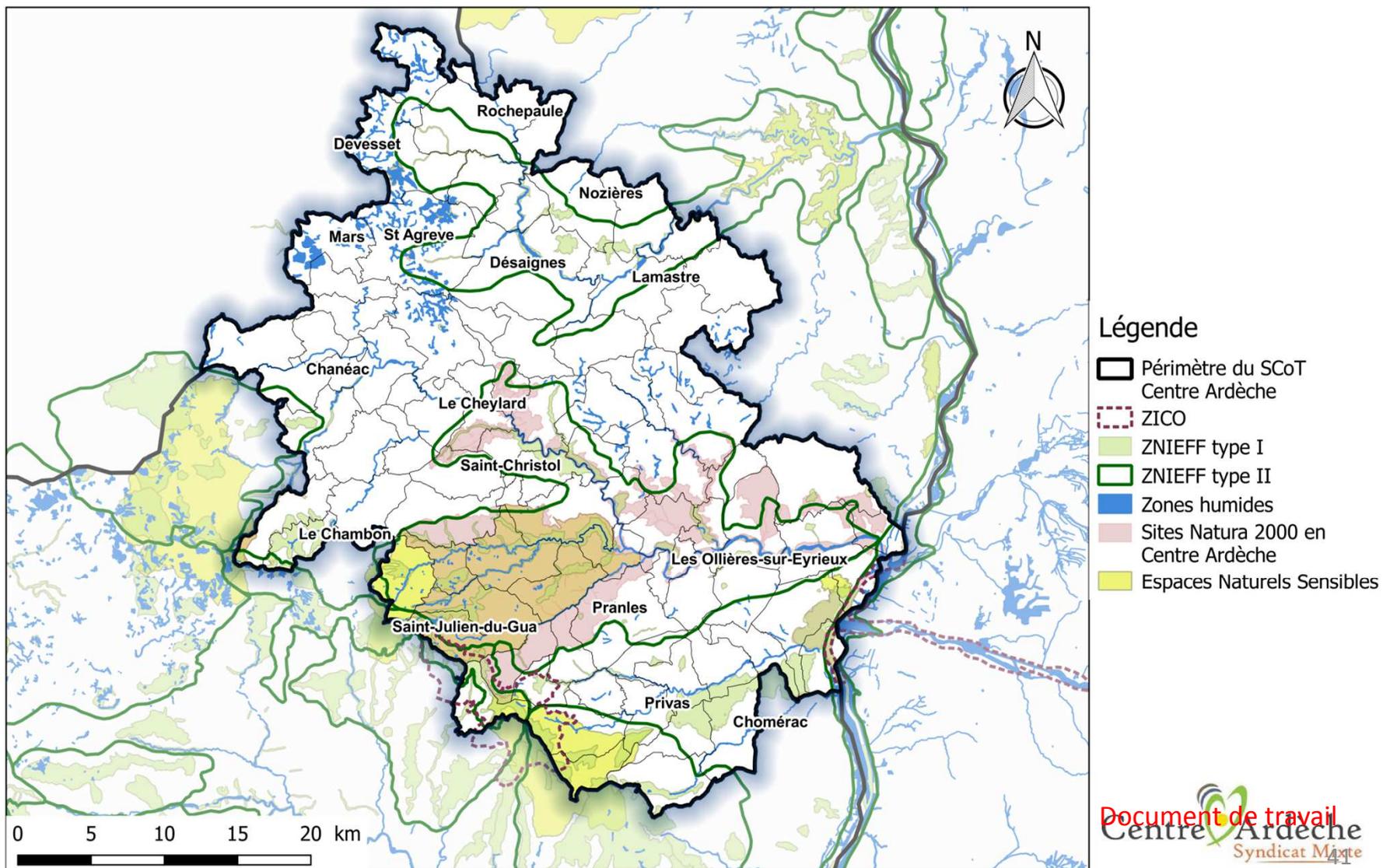
De nombreux espaces naturels inventoriés ou règlementés

Le territoire du SCoT Centre Ardèche compte :

- 4 Espaces Naturels Sensibles couvrant 8,5 % de sa superficie soit **14 700 ha**, principalement situés sur les franges du territoire
- 57 ZNIEFF couvrant **27 848 hectares**, soit près de 21 % de la superficie du SCoT. Elles concernent majoritairement les 3 vallées du territoire (Doux, Eyrieux, Ouvèze-Payre)
- 4 sites Natura 2000 directive « habitats » (ZCS) et 1 site directive « oiseaux » (ZPS) couvrant **22 424 hectares**, soit près de 17 % du territoire
- 2 ZICO sont présentes et couvrent **3 193 hectares** (2,4 % du SCoT) au col de l'Escrinet à l'embouchure de la Drôme avec le Rhône
- Pas d'arrêté de protection de biotope

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Contexte général du milieu naturel en Centre Ardèche



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

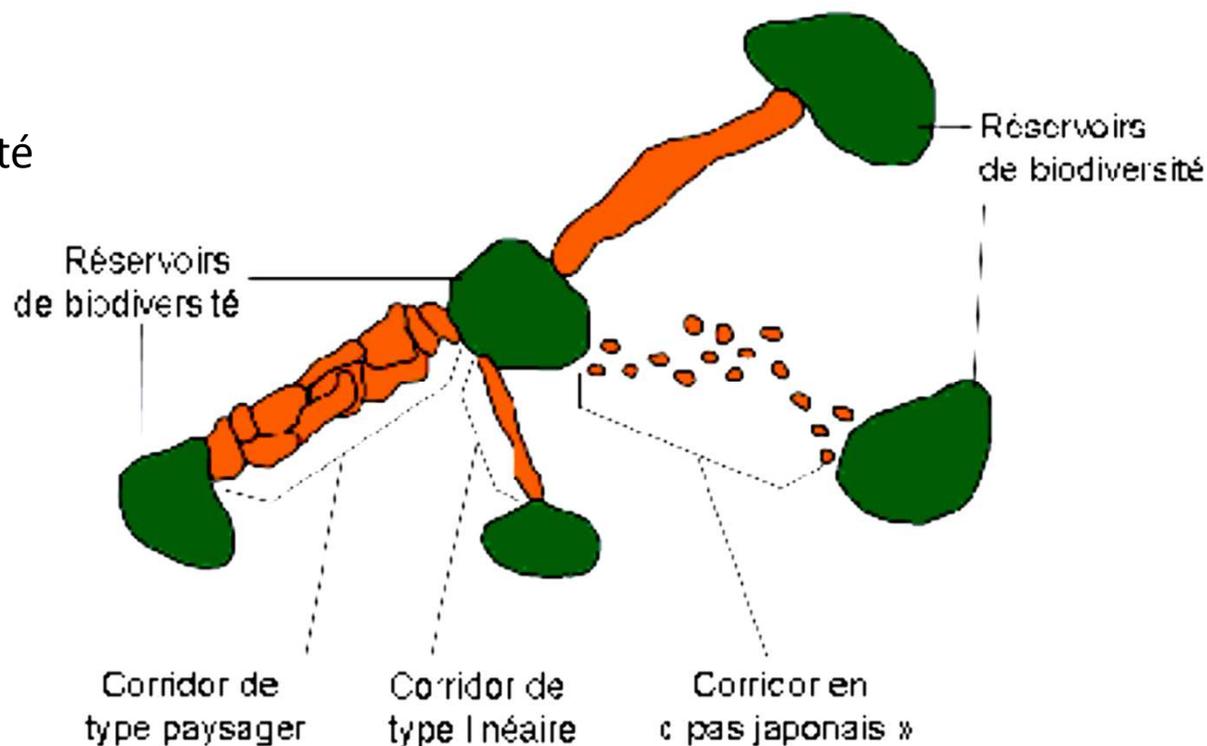
Rappel du concept de « Trame Verte et Bleue »

→ Outil de l'aménagement mis en place par les lois Grenelle pour **préserv**er, **protéger** ou **remettre en bon état** les continuités écologiques du territoire dans le but d'enrayer la perte de biodiversité à l'échelle régionale

3 termes clés :

- **Réservoirs** de biodiversité
- **Corridors** écologiques

→ **Continuités** écologiques



Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Le réseau écologique initial en Centre Ardèche : les sous-trames de la TVB

En Centre Ardèche, la trame verte est composée de sous-trames, c'est-à-dire que différents milieux naturels terrestres la compose.

On distingue ainsi 2 *sous-trames vertes* :

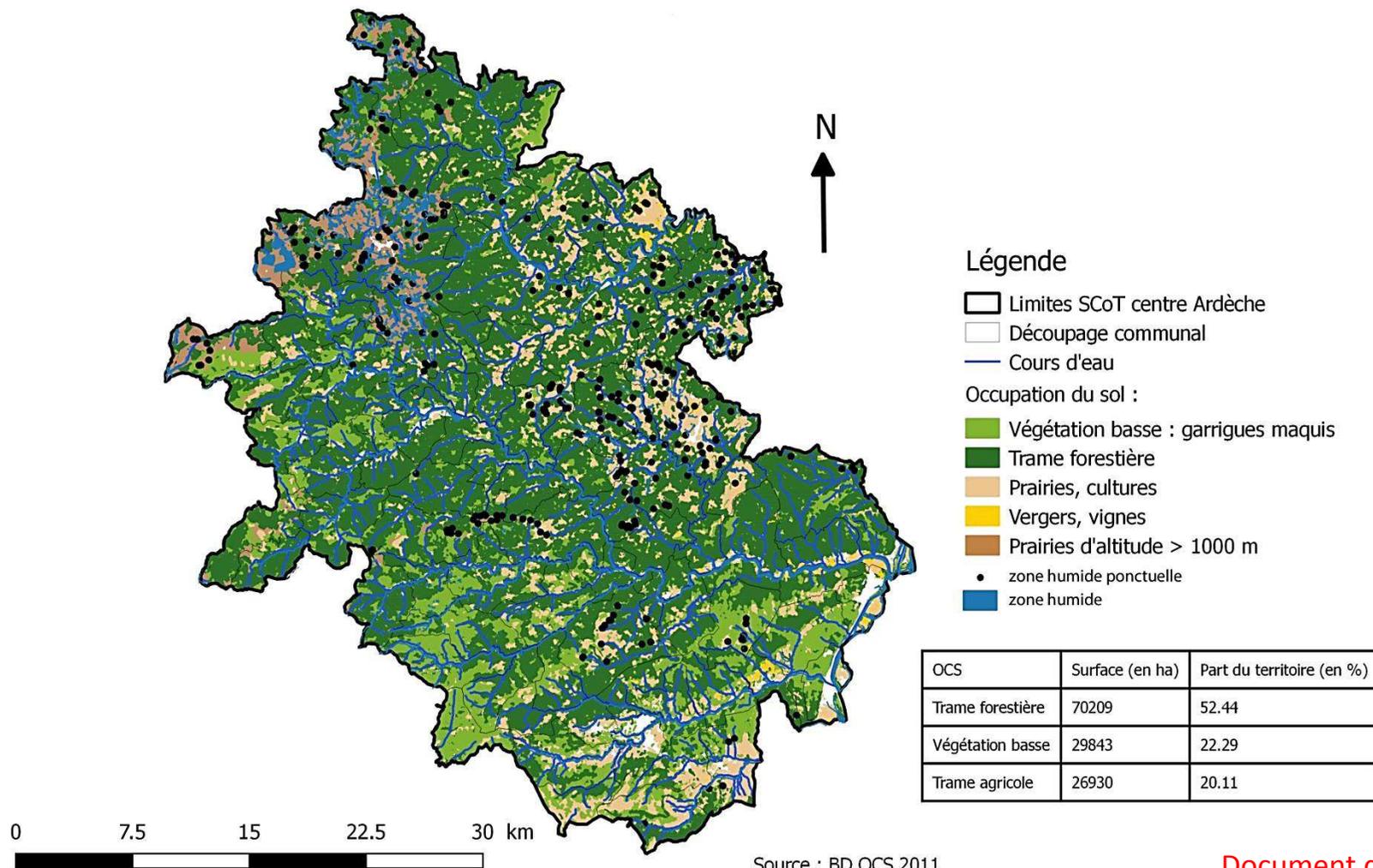
- La **sous-trame des milieux agricoles** (ouverts et semi-ouverts)
- La **sous-trame boisée** (forêts, garrigues, ripisylves, haies)

La trame bleue est une **sous-trame en elle-même** qui regroupe l'ensemble des cours d'eau, canaux, points d'eau (lacs, retenues), zones humides.

L'ensemble de ces sous-trames occupent en Centre Ardèche la très grande majorité du territoire. Le territoire restant correspondant aux **zones urbanisées** (résidentiel, commercial, infrastructures de transport) qui peuvent être qualifiés comme des **espaces de fragmentation**.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Le réseau écologique initial en Centre Ardèche : les sous-trames de la TVB

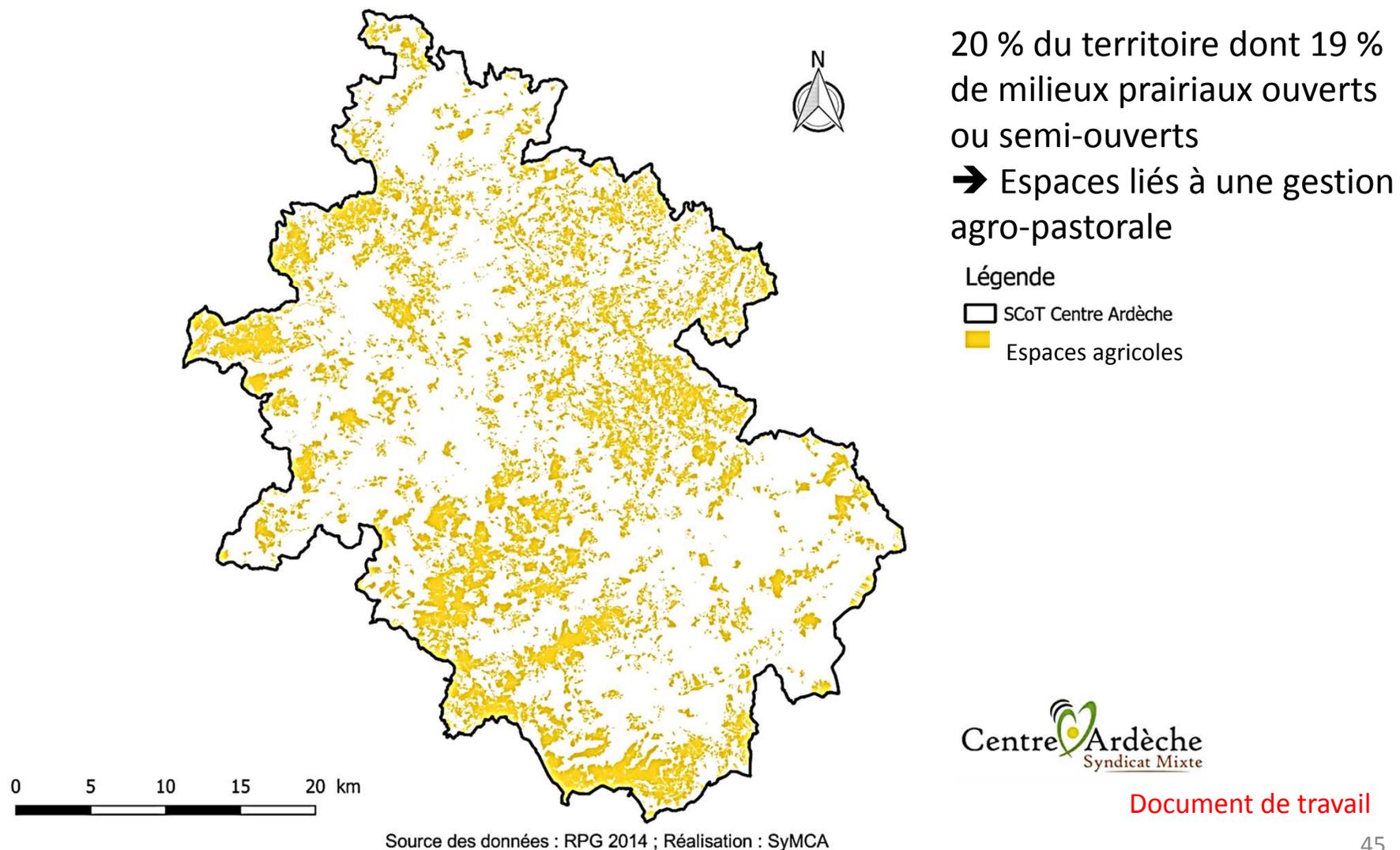


Source : BD OCS 2011
 Réalisation : Syndicat mixte centre Ardèche

Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

La trame Verte : les milieux agricoles ouverts et semi-ouverts



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

La trame Verte : les milieux agricoles ouverts et semi-ouverts

- Espaces principalement **situés sur les zones de replats** : plateau de Vernoux, sur le plateau de St Agrève, en proximité de Lamastre et le long de la vallée de la Payre sur le sud
- **Territoire agro-naturel** principalement tourné vers **l'élevage extensif en mosaïque avec des cultures de complément** (vergers, châtaigne, maraichage...) et des **boisements**
 - Organisation qui structure les espaces naturels et **permet l'accueil d'espèces spécifiques** en lien avec ces milieux et qui permet le développement d'une **biodiversité variée**
 - **Pastoralisme** permet le **maintien ouverts** d'un grand nombre de **ces milieux** sur le territoire

Selon le SRCE RA, la biodiversité en milieux agricoles dépend essentiellement de deux grands ensembles de facteurs :

- La **quantité et la diversité des structures éco paysagères** (haies, petits bois, arbres isolés, fourrés, talus herbacés, etc.) dont certaines sont produites par l'activité agricole et fournissent des habitats, corridors ou refuges aux espèces
- Le **niveau d'intensification** de l'agriculture et **l'utilisation d'intrants**

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une perméabilité potentielle des espaces agricoles assez forte

L'hétérogénéité des terroirs agricoles du SCoT constitue un facteur essentiel en termes de richesse spécifique et de réseau écologique. **L'alternance entre les différents milieux offre des possibilités importantes pour le déplacement des espèces**

→ La **perméabilité** du territoire semble alors **relativement forte**

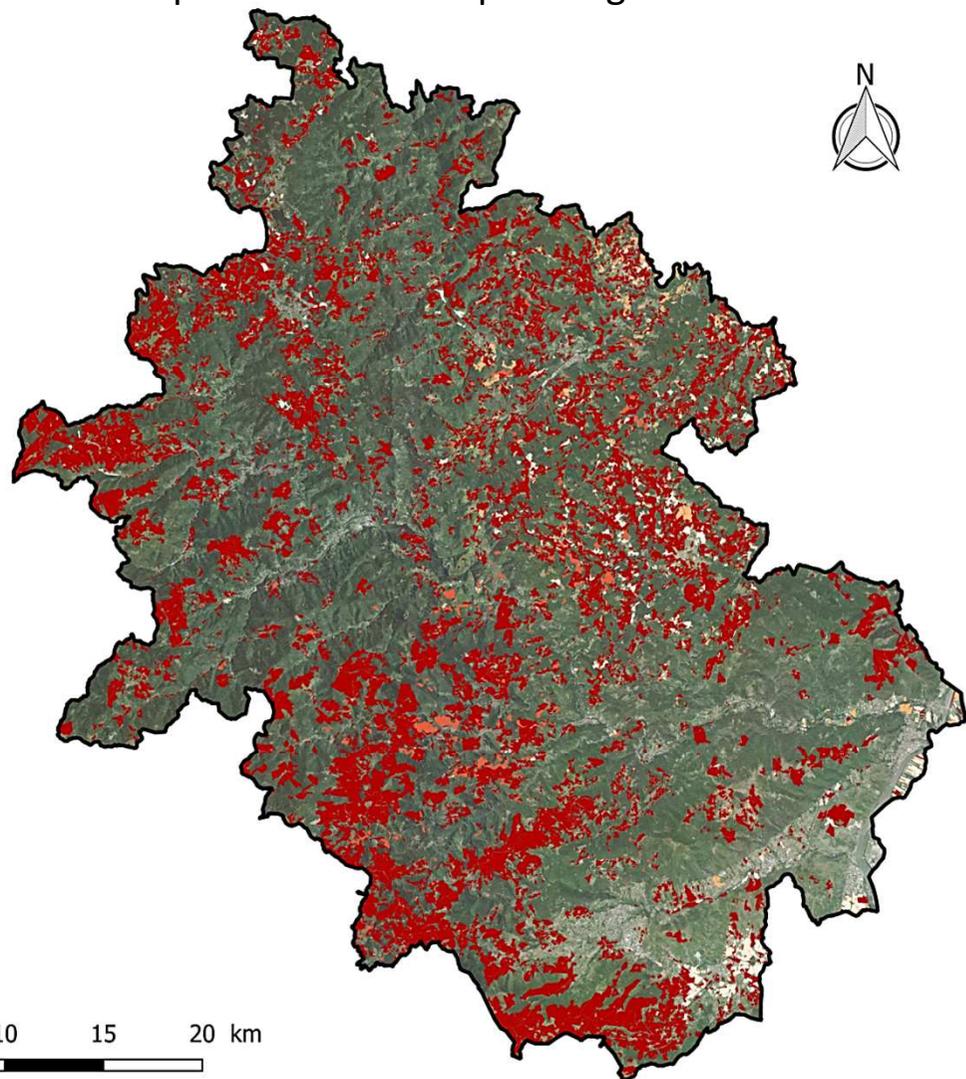
Mais une fermeture du territoire qui pose question...

A l'image de la dynamique Rhône Alpine, le Centre Ardèche connaît une **diminution de sa SAU** (-264 ha entre 2002 et 2011. Source : BD OCS, DDT 07) au profit de **l'expansion forestière**.

La déprise agricole, additionnée à la **modification des pratiques pastorales** (intensification agricole) conduisent à une fermeture progressive des milieux sur l'ensemble du territoire qui **pose question face au maintien des écosystèmes existants**.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Perméabilité potentielle des espaces agricoles en Centre Ardèche selon la nature des cultures



Légende

□ SCoT Centre Ardèche

Perméabilité des îlots

- 1 : Faiblement perméable
- 2 : Moyennement perméable
- 3 : Fortement perméable
- 4 : Très fortement perméable

Catégorie de perméabilité	Surface (en ha)
1	1532
2	550
3	832
4	32845

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

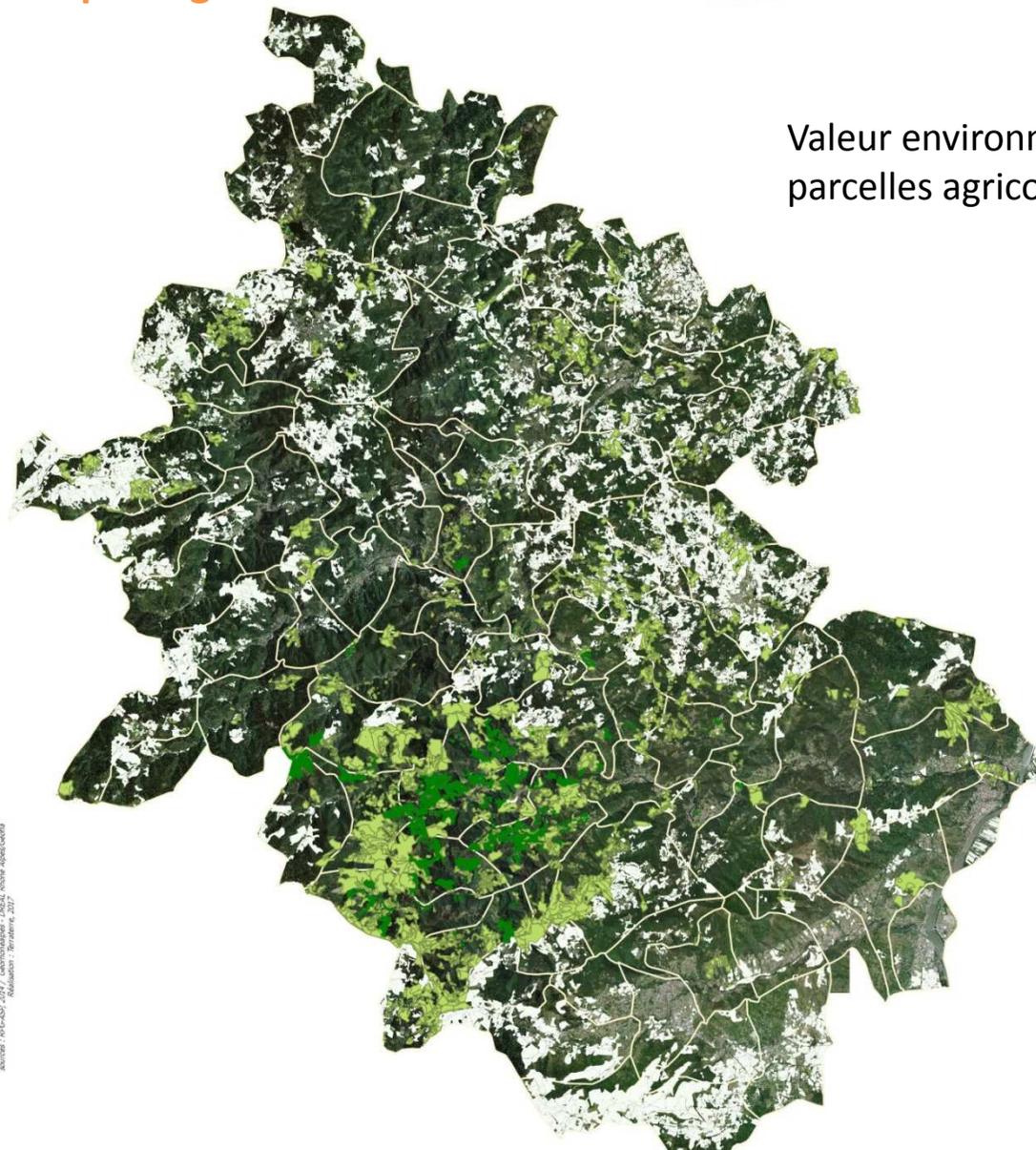
Des pratiques agricoles favorables au maintien d'une biodiversité riche

Au regard de la **valeur environnementale des espaces agricoles**, les modes de culture pratiqués sur certaines parties du territoire (Agriculture Biologique, etc.) permettent à certains secteurs agricoles de porter une valeur environnementale intéressante pour la biodiversité.

La prise en compte des pratiques agricoles respectueuse de l'environnement (parcelles en **Agriculture Biologique + parcelles à enjeux agricoles Natura 2000**) ont permis de définir une valeur environnementale aux parcelles agricoles du territoire SCoT (cf. diagnostic agricole).

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Des pratiques agricoles favorables au maintien d'une biodiversité riche



Valeur environnementale des parcelles agricoles

Légende

valeur environnementale

forte

très forte

COMMUNE_SCOT

Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une trame boisée dense, perméable et favorable à la diversité biologique...

La **trame boisée** occupe près de **75 % du territoire** du SCoT Centre Ardèche. Elle se situe principalement **sur les pentes** → **zones de tranquillité** aux espèces car peu accessibles et qui permettent au territoire de bien fonctionner

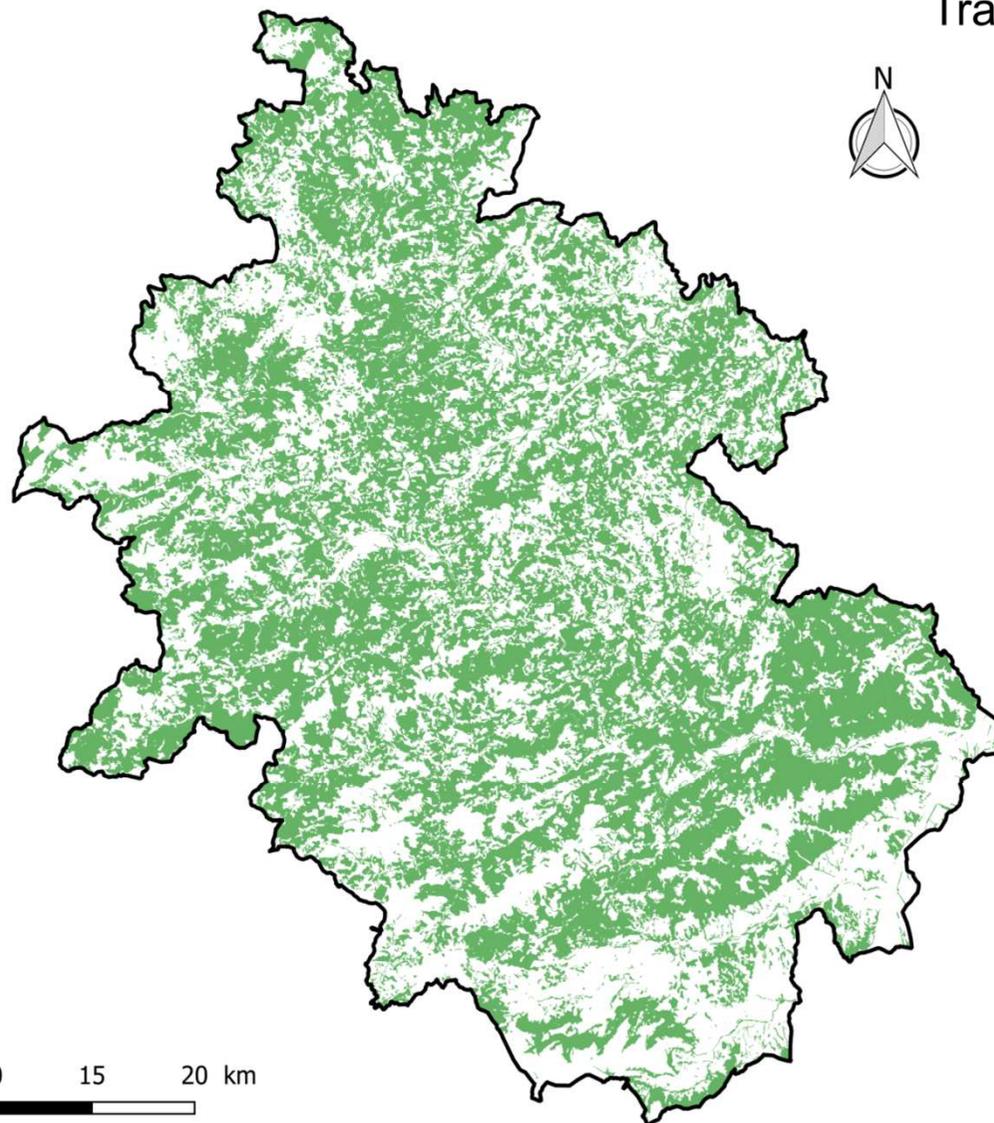
Le Centre Ardèche est caractérisé par une **multitude de milieux forestiers** et une **pluralité d'essences**. Ces caractéristiques, additionnées aux différents climats présents sur le territoire (méditerranéen à montagnard), **influencent le degré de biodiversité** et permettent l'existence de milieux écologiques forestiers très variés.

Ces milieux forestiers sont mixtes, avec une proportion importante de feuillus, et se répartissent de la manière suivante : Feuillus : 44 %, Résineux : 27 %, Mixtes : 29 %.

Ils présentent une diversité d'essences dont les principales sont les suivantes : Châtaigniers, Chênes (pubescent, vert, etc.), Hêtres, Sapins-Epicéas, Douglas, Pins sylvestre, Pin maritime.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Trame boisée en Centre Ardèche



Légende

- SCoT Centre Ardèche
- Trame boisée

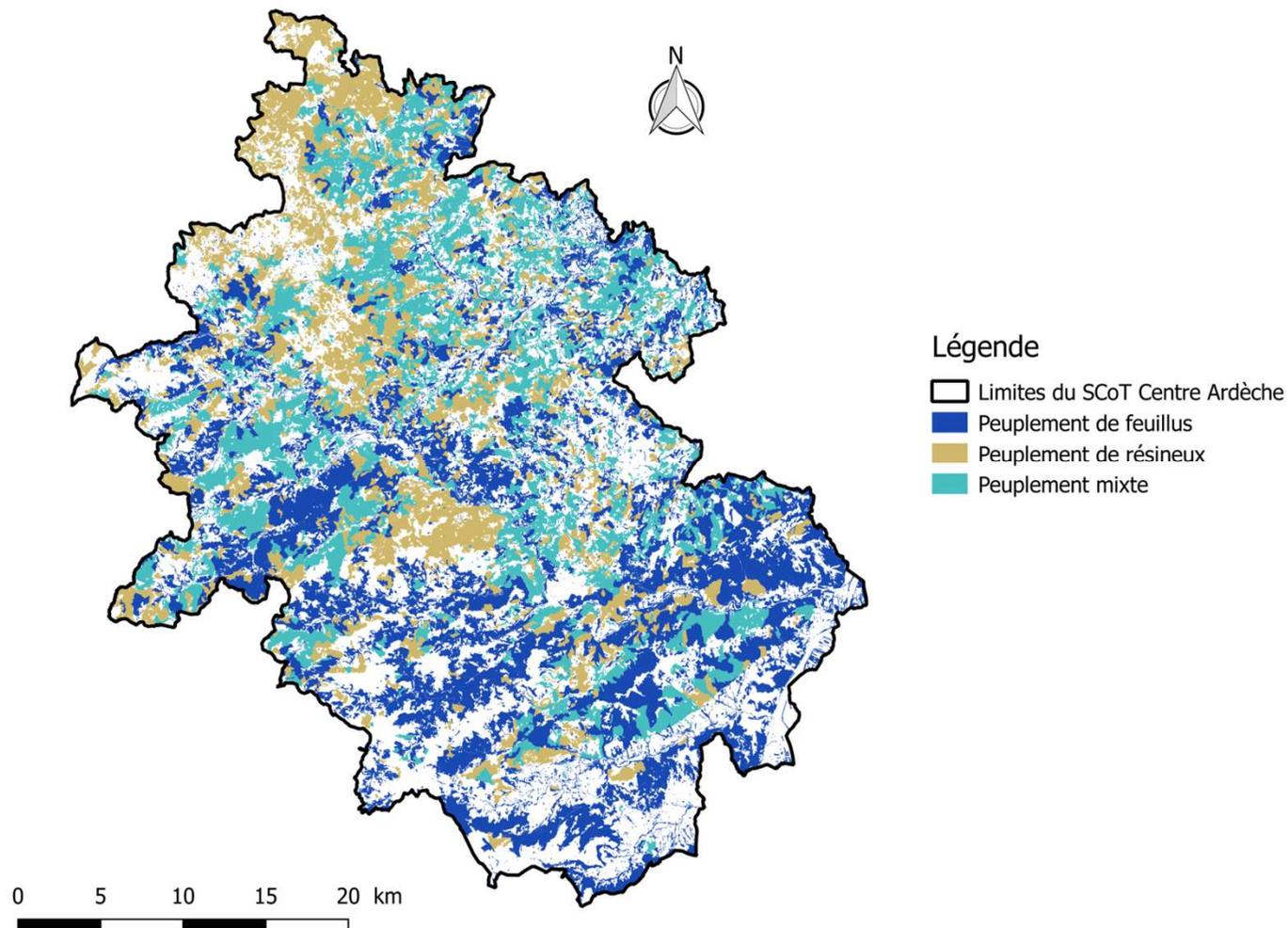


Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une trame boisée dense, perméable et favorable à la diversité biologique...

Peuplements forestiers en Centre Ardèche



Source des données : BD OCSGE

Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...qui connaît des risques de déséquilibre

Du fait du potentiel forestier du territoire et de certaines pratiques sylvicoles qui peuvent s'y développer :

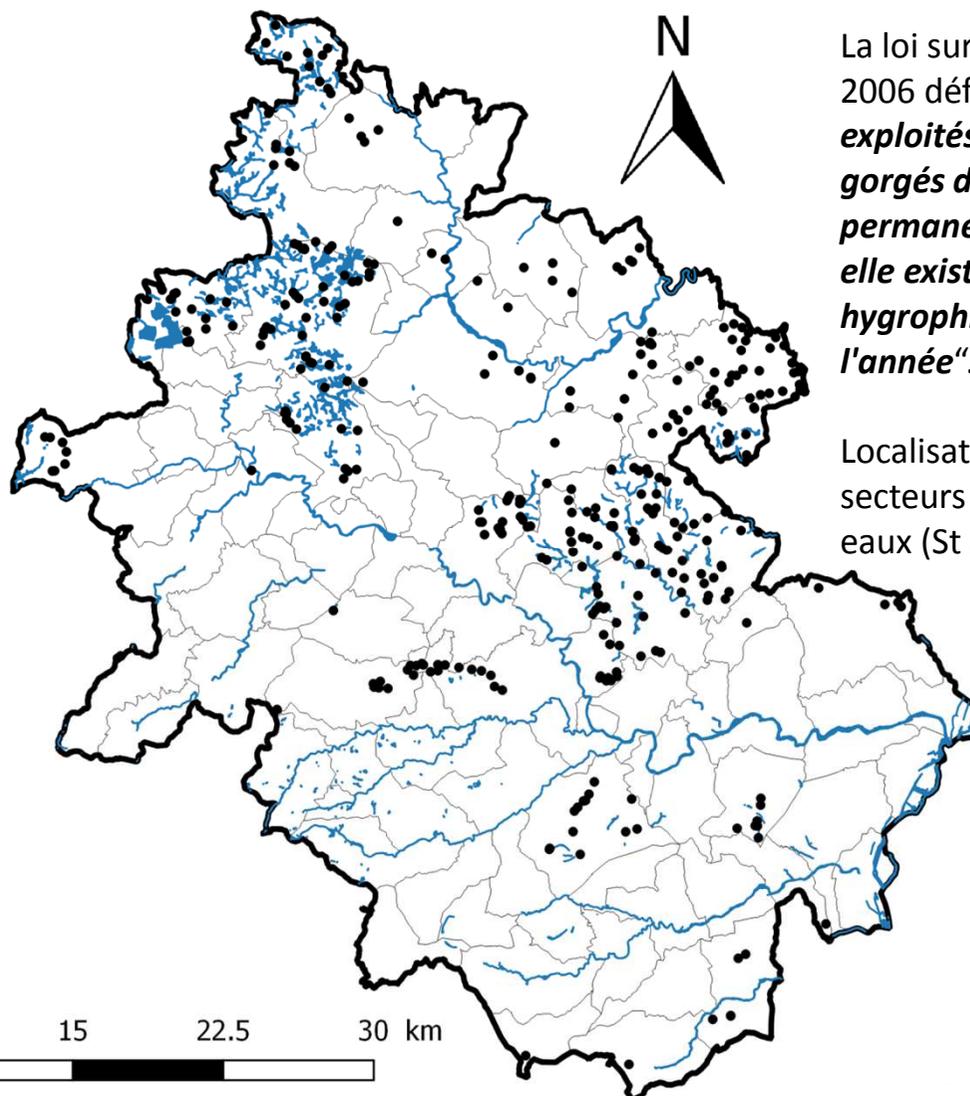
- Culture mono-spécifiques
- Coupe à blanc

→ peuvent être un frein au maintien de la biodiversité forestière du territoire

- Zones de culture forestière « dense » (plantation sapin-épicéa) peu favorable au développement d'une biodiversité riche
- Mais des pratiques favorables au maintien de cette biodiversité spécifique se développent : futaie jardinée...

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Trame bleue : un réseau aquatique et de zones humides dense



La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006 définit comme zones humides *“les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année”*.

Localisation : secteurs de plateaux favorables à la stagnation des eaux (St Agrève, Vernoux), le long des cours d'eau.

Légende

-  Découpage communal
-  Limites SCoT Centre Ardèche
-  Zones humides ponctuelles
-  Secteurs à zones humides

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Trame bleue : un réseau aquatique et de zones humides dense

Les zones humides présentes sur le territoire du SCoT se composent surtout de **prairies humides et de tourbières**. Elles accueillent une **flore** et une **faune abondante et diversifiée**.

Ce sont les **conditions climatiques et hydrologiques** ainsi que des **pratiques agricoles pastorales** adaptées qui favorisent aujourd'hui le maintien de ces milieux riches en biodiversité.

Des rôles multiples :

- Un **rôle « d'éponge »** : elles retiennent l'eau et alimentent les sources, cours d'eau et nappes phréatiques et participent au soutien du niveau d'eau en période sèche
- **Régulation des écoulements** en limitant la violence des inondations en aval (rôle joué par les ripisylves notamment)
- **Maintien** d'une bonne **qualité des eaux** en faisant filtre naturel
- **Zones d'habitats pour de nombreuses espèces** floristiques et faunistiques : en France, la moitié des oiseaux dépendent à différents niveaux des zones humides et un tiers des espèces végétales rares et menacées y est localisé.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Mais des risques...

Aujourd'hui les principales menaces pour les zones humides « agricoles » sont **en relation avec une intensification des pratiques ou avec leur abandon** :

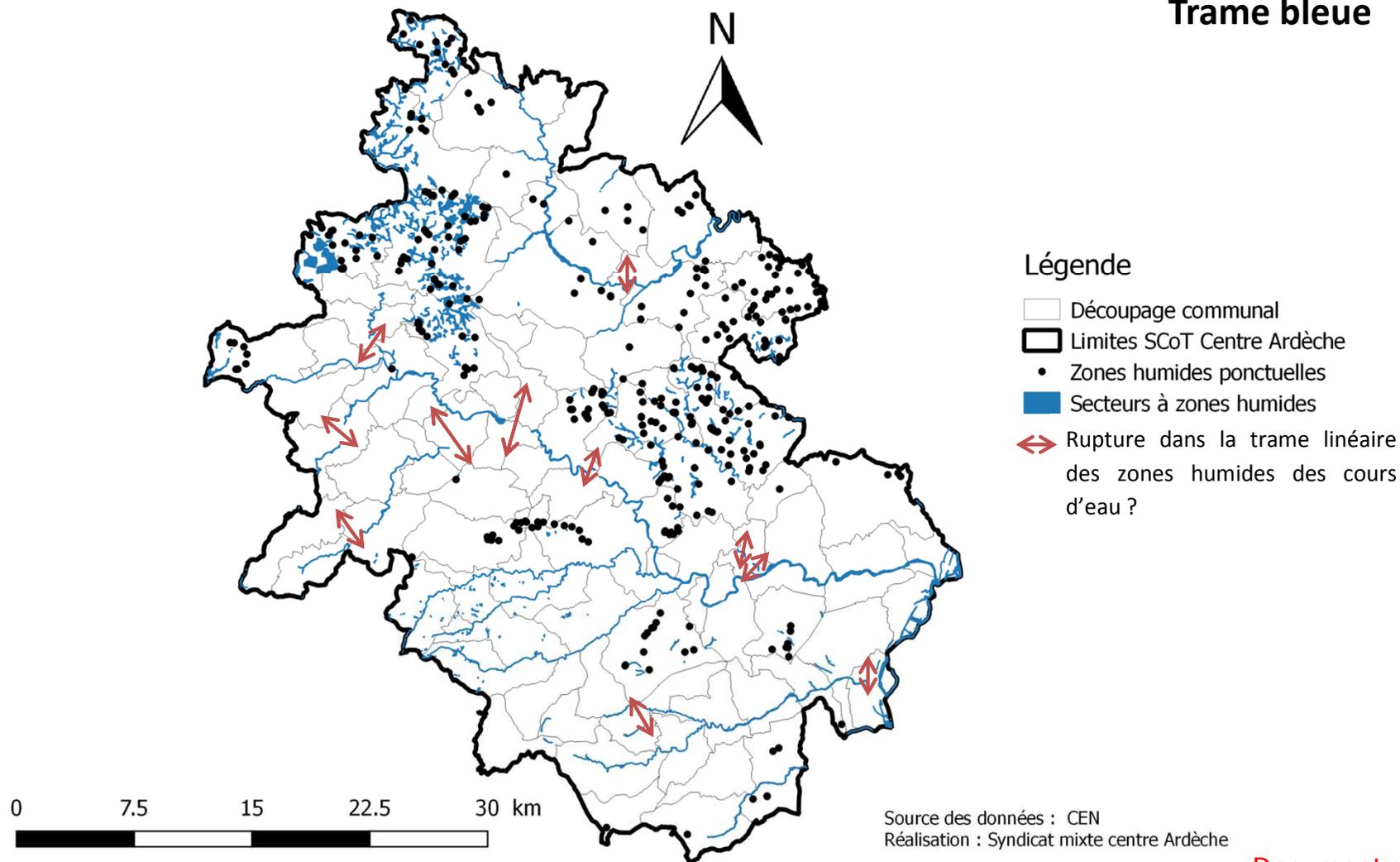
- Drainage
- augmentation des intrants (engrais, chaux...)
- fauche « précoce »
- surpâturage et sur-piétinement
- mise en culture
- Boisement
- abandon des parcelles...

➔ Les zones humides sont ainsi des **espaces aujourd'hui fortement menacés**. Ainsi, en France, deux tiers des zones humides ont disparues depuis le début du XXe siècle, principalement du fait des activités humaines.

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Et des zones de ruptures déjà identifiées

Trame bleue



2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Les cœurs de nature, réservoirs de biodiversité

Les **réservoirs de biodiversité** ont été déterminés dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique Rhône Alpes (SRCE) et cartographiés à l'échelle du SCoT Centre Ardèche.

Ils sont définis comme des

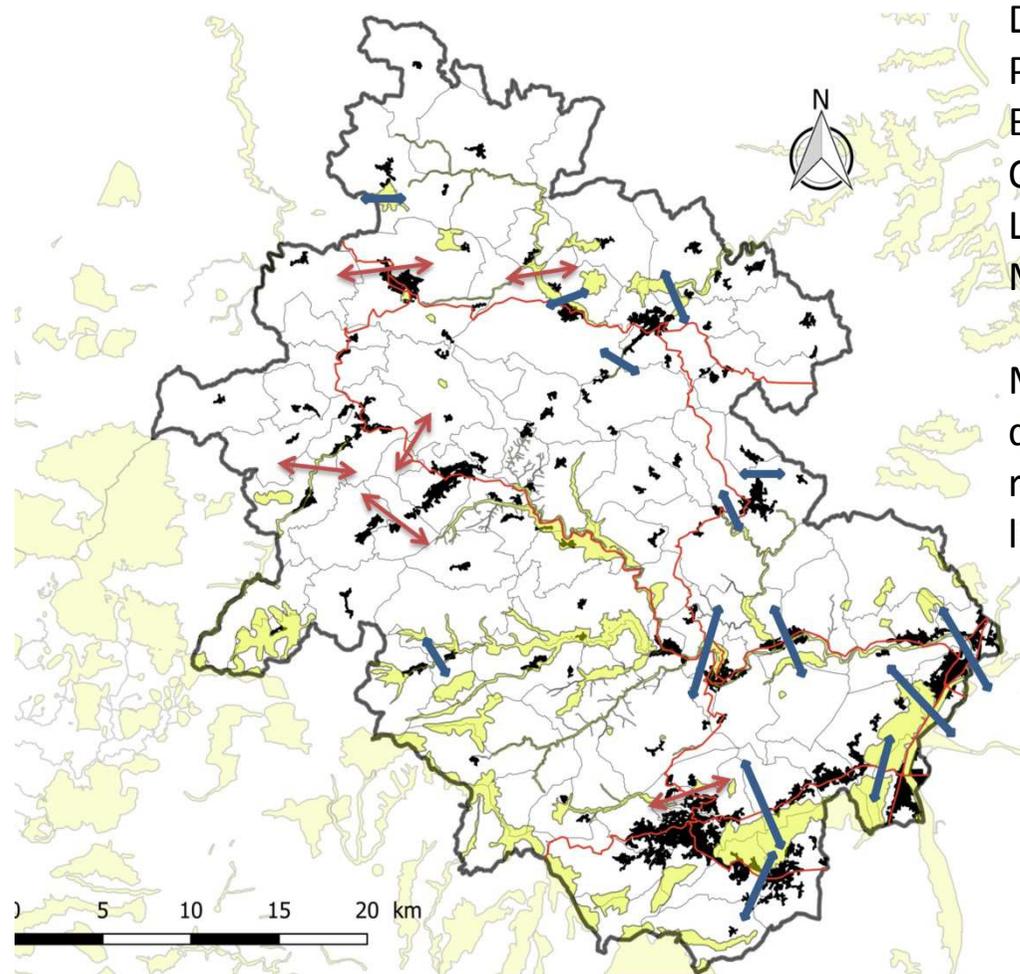
« espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et les habitats naturels peuvent y assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante ».

A l'échelle du Centre Ardèche ils **se concentrent principalement le long des cours d'eau** (Doux et Eyrieux principalement) et sur certains **massifs au sud du territoire** (Gras, plateau de Rompon, corniche nord du Coiron).

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Les cœurs de nature, réservoirs de biodiversité

Réservoirs de biodiversité et espaces urbanisés en Cen



Source des données : BD OCSGE, SRCE ; Réalisation : SyMCA

Des réservoirs sous pression urbaine potentielle : Privas-Chomérac ; Privas-Flaviac ; La Voulte-Beauchastel-Gilhac et Bruzac ; St Fortunat-Les Ollières ; Silhac-Vernoux-Châteauneuf de Vernoux ; Le Crestet-Lamastre-Saint Basile ; Albon d'Ardèche-Marcols les eaux, etc.

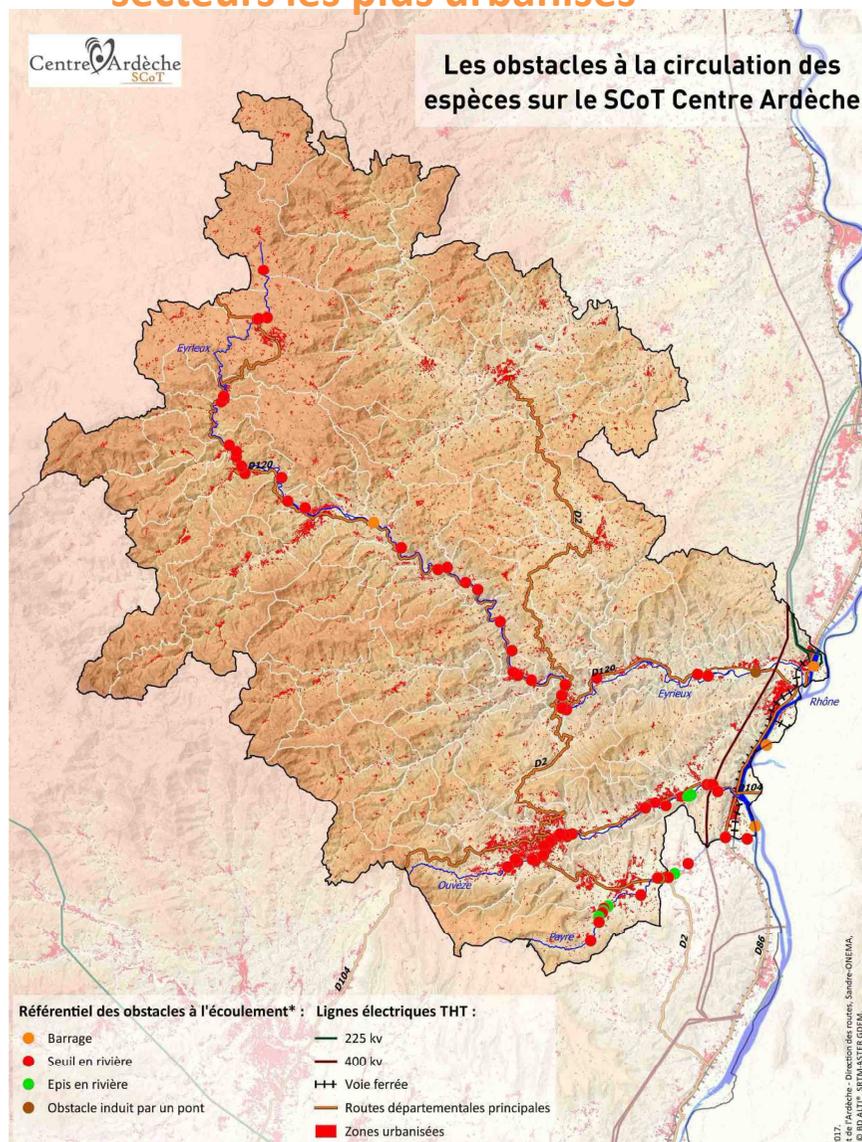
Mais la pression urbaine s'exerce également sur d'autres secteurs, de nature plus « ordinaire », hors réservoirs de biodiversité, en particulier de façon linéaire en bordure des axes routiers.

Légende

- SCoT Centre Ardèche
- Découpage communal
- Routes principales
- Réservoirs de biodiversité
- Tissus urbains principaux (de plus de 8 ha)
- Espaces de perméabilité et/ou réservoirs sous pression urbaine potentielle
- Espaces sous pression urbaine potentielle

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Une mobilité biologique favorable à l'échelle du SCoT mais contrainte dans les secteurs les plus urbanisés



- Les infrastructures de transport
- Les infrastructures de production et de transport d'énergie (ligne THT...)
- L'urbanisation diffuse et linéaire au sein des différentes vallées du territoire
- L'agriculture intensive (champs ouverts, monoculture, surpâturages, recours aux produits phytosanitaires, etc.)
- L'endiguement des rivières
- Pollution lumineuse

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Rhône Alpes, la définition d'une trame verte et bleue régionale à prendre en compte dans le SCoT Centre Ardèche

La prise en compte implique une obligation de compatibilité avec dérogation possible pour des motifs justifiés. Si cette prise en compte dans un SCoT est estimée insuffisante pour le préfet, il pourra s'opposer à leur exécution.

Continuité écologique
SCOT Centre Ardèche



Légende

- Perimetre_SCoT_CentreArdèche
- reservoir_biodiversite_srce
- espaces_permeabilite_srce
- perméabilité forte
- perméabilité moyenne
- espace_artificialise_srce
- permeabilite_agricole_srce



*Le SRCE en Centre Ardèche,
de bonnes continuités
écologiques...*

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...mais des zones de ruptures notables

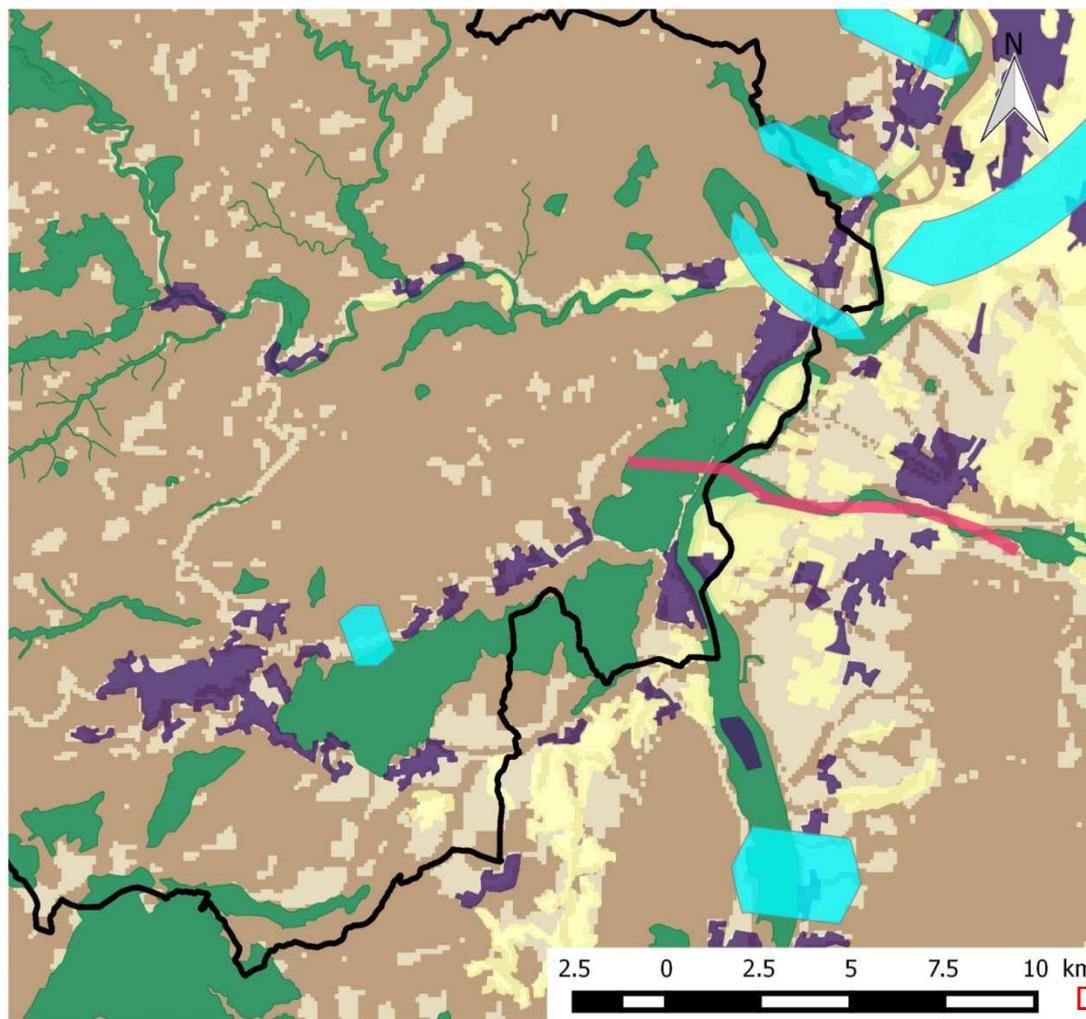
Sur la trame verte

Corridors
SCOT Centre Ardèche



Légende

- Perimetre_SCOT_CentreArdeche
- reservoir_biodiversite_srce
- espaces_permeabilite_srce
- perméabilité forte
- perméabilité moyenne
- permeabilite_agricole_srce
- espace_artificialise_srce
- Corridors_fuseaux
- à préserver
- à remettre en bon état
- Corridors_axes
- à préserver
- à remettre en bon état



Réalisation CEN Rhône-Alpes, février 2017
Sources : CEN Rhône-Alpes, RERA, Etat, AERMC

Document de travail

2/ Biodiversité, trame verte et bleue

...mais des zones de ruptures notables

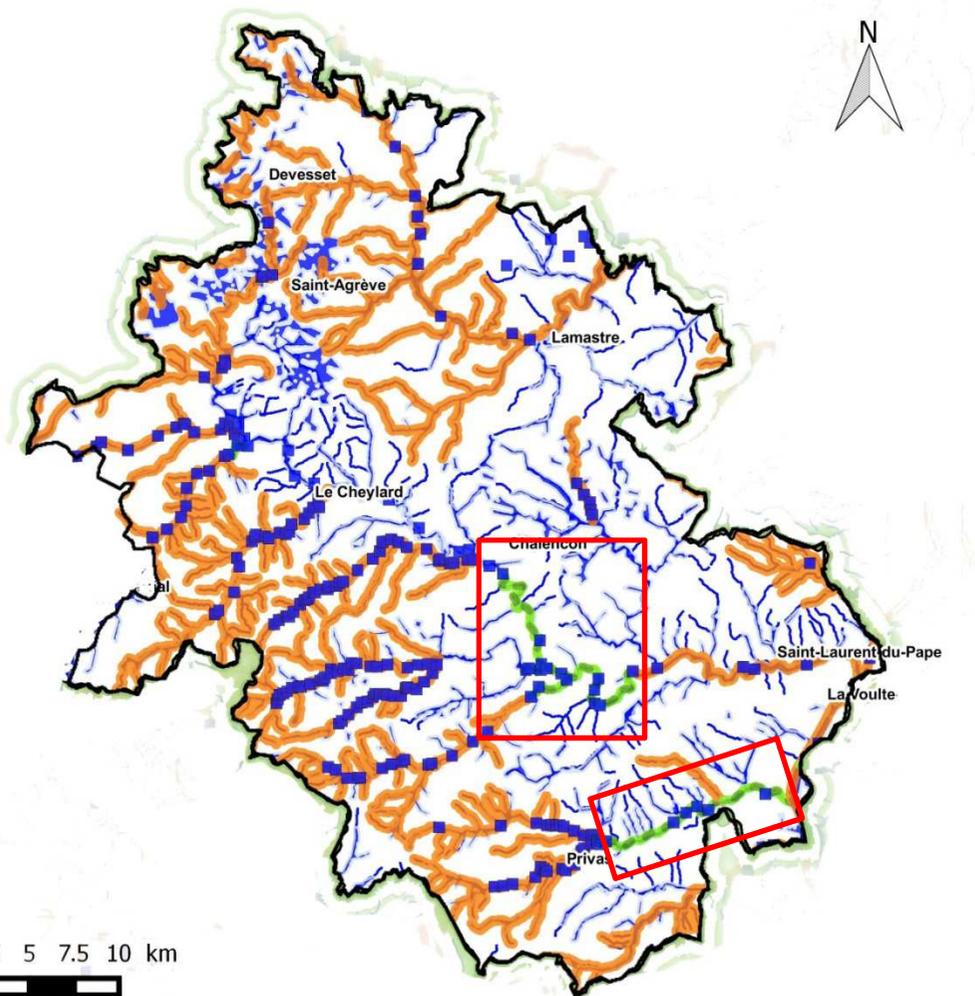
Sur la trame bleue

Identification Trame Bleue
SCOT Centre Ardèche



Légende

- Perimetre_SCOT_CentreArdèche
- cours_d_eau_rera
- cours_d_eau_BD_Carthage
- obstacle_écoulement_srce
- cours_eau_srce à préserver
- cours_eau_srce à remettre en bon état



Réalisation CEN Rhône-Alpes, avril 2017
Sources : CEN Rhône-Alpes, RERA, Etat, AERMC

Document de travail

Merci pour votre attention